LIBRAIRIE BARNES
"Charlie's bookstore"
Grand Arrivage
-10% Jouets
Jeux
Beaux Arts
Les sélections de Noël
www.librairiebarnes.com
Tél. : 0590 27 60 30

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE
CONSEIL IMMOBILIER AGREE
Les Mangliers
Saint-Jean
97133 St-Barthélemy
Tél : 05.90 27 80 88
Fax : 05.90 27 80 85
claudine.mora@wanadoo.fr

DAWA IMPORT-EXPORT
Votre partenaire pour tout le matériel roulant et naviguant
LIVRAISON 15 JOURS pour pièces détachées toutes marques
Info : 0590 29 80 02
Place Anse des Cayes • Fax 0590 29 66 63

L'AGENCE
ST BARTH - REAL ESTATE
VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC
SALES AND VILLA RENTALS
L'AGENCE
LES GALERIES DU COMMERCE
SAINT-JEAN
T. (590) 51 07 50
F. (590) 51 07 30
info@lagence.com
www.lagence.com

SONY
Panasonic
Pioneer
PHILIPS
SAMSUNG
ST-BARTH ELECTRONIQUE

GEORGES DUBŒUF
BEAUJOLAIS NOUVEAU
BOUCHARD AÎNÉ & FILS
Marché de L'OASIS Lorient
DÉGUSTATION à partir de 19H
MERCREDI 15 NOVEMBRE
9H - 21H TOUS LES JOURS - LORIENT - 0590 29 72 46

Optic 2000
-20% sur le SOLAIRE
Espace du Centenaire - Gustavia - 05 90 52 20 91

Le Taïno, un monde de parfums exotiques
Avec Phil au piano du mardi au samedi
Restaurant Bar Lounge
Pointe Milou
Réservations : 05 90 27 63 63
Carte servie à partir de 19h
Menu available from 7pm
Le Christopher ST BARTH

N°707 – Mercredi 15 novembre 2006

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 – Fax : 05 90 27 91 60
e-mail : journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

L'armistice de 14-18 dignement commémoré

Royal ! L'inauguration de Juliana

La Reine des Pays-Bas, Béatrix Wilhelmina Armgard a inauguré vendredi 10 novembre lors des célébrations du Saint Martin's day, le nouvel aéroport de Sint Maarten, qui porte le nom de sa mère, Juliana. Elle est guidée par Eugene Holiday, président de la société gestionnaire. *lire page 10.*

Artfully Uniting Extraordinary Properties with Extraordinary Lives
Le réseau mondial des propriétés d'exception
Espace Centenaire - Gustavia - 0590 29 75 05
In US: 1 508 528 7727 - sales.stbarth@sothebysrealty.com - www.sothebysrealty-stbarth.com
St. Barth Properties
Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

Préparation de l'évolution statutaire

Le préfet Jacques Michaut en mission à Saint-Barth

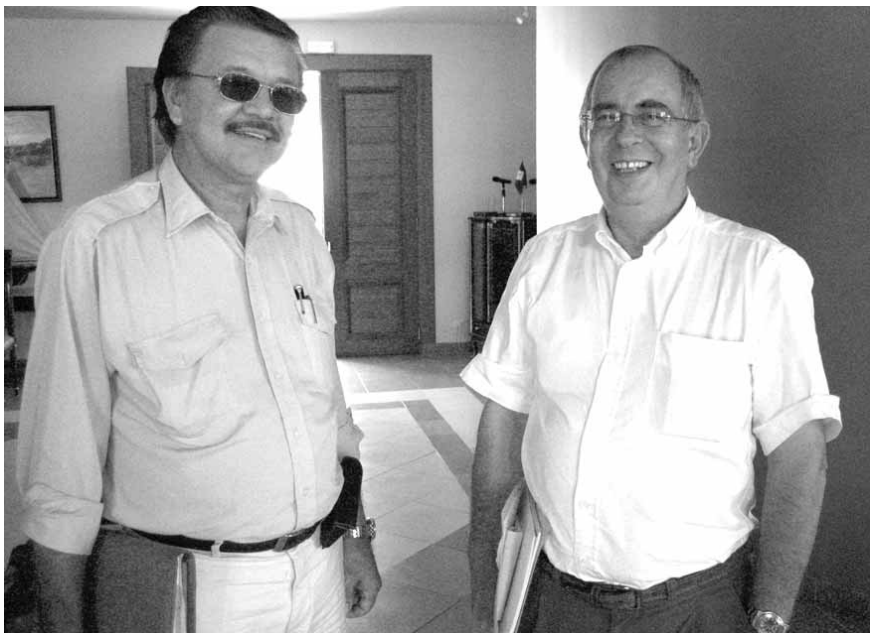

Chargé par le ministre de l'Outre-mer d'une mission d'information, le préfet Jacques Michaut, était hier en visite à Saint-Barth. Ancien Secrétaire général du haut-commissariat de la République en Polynésie française (le plus haut représentant de l'Etat) et depuis juillet nommé préfet hors cadre, il rencontrait le maire et le bureau municipal à l'Hôtel de Ville. Jacques Michaut qui s'était déjà rendu fin juillet à Saint-Martin pour y effectuer une mission similaire est venu «entendre à leur tour les élus de Saint-Barth et voir, dans le cadre de la loi qui devrait être votée fin janvier, comment ils envisageaient ici la présence de l'Etat». Partisan du «Mieux», plutôt que du «Plus», Jacques Michaut a confié que l'air du temps n'allait pas dans le sens des créations de poste. «Il faut néanmoins que l'on puisse renforcer certains services de façon à ce que les décisions soient prises ici et non plus subordonnées à des allers-retours avec la Guadeloupe». Dans ce cadre, Jacques Michaut évoquait la possibilité d'une prochaine préfecture «plus étoffée que celle actuelle où l'on aurait compétence à rédiger des arrêtés préfectoraux». «On pourrait également imaginer que des actuels cadres B passent cadres A. Cela permettrait de faire mieux, sans avoir à créer de postes supplémentaires». Le préfet a également indiqué que s'il n'était pas question de créer une double administration de l'Etat -une à Saint-Barth, l'autre à Saint-Martin-, un service de l'Etat ayant une activité plus importante ici qu'à Saint-Martin, pourrait parfaitement baser son siège à Saint-Barth : «c'est une autre piste pour avoir une présence plus effective de l'Etat à Saint-Barth». Jacques Michaut a enfin dévoilé les attentes des élus de Saint-Barth s'agissant du renforcement de l'Etat, qui touchent des domaines variés, allant de la sécurité avec une volonté d'avoir plus de gendarmes et de policiers chargés du contrôle de l'immigration, à la fiscalité avec un renforcement sur place des services fiscaux pour recouvrer les recettes de la future collectivité en passant par une demande d'extension de présence de la sécurité sociale, de la CAF, de la direction du travail, etc.

A l'issue de sa mission, Jacques Michaut qui est aujourd'hui à Saint-Martin rendra un rapport au ministre de l'Outre-mer qui proposera un certain nombre de solutions.

UNE SECONDE MISSION LA SEMAINE PROCHAINE

Mercredi 22 novembre, ce sera au tour du préfet Joël Lebeschu, ancien directeur de la sécurité civile de se rendre à Saint-Barth. Cette mission organisée à la demande du ministère de la Justice porte sur la mise en place d'un tribunal de petite instance et d'une maison d'arrêt à Saint-Martin. Deux structures qui vont dans le sens d'une simplification des relations administrés-justice.

Evolution statutaire

Didier Quentin, rapporteur des projets de loi

Comme nous le laissions à penser dans notre précédente édition, la commission des Lois de l'Assemblée nationale qui s'est réunie le 8 novembre a bien nommé Didier Quentin rapporteur des deux projets de loi organique et ordinaire sur l'évolution institutionnelle de l'outre-mer dans lesquels se trouvent intégrés les textes sur l'évolution de Saint-Barth en Collectivité d'outre-mer autonome. Député UMP des Charentes Maritimes, depuis sa réélection en 2002, il occupe en effet la fonction de rapporteur pour avis pour l'Outre-mer au sein de la commission des Lois. Il a eu plusieurs fois l'occasion de se prononcer sur l'évolution statutaire des îles du Nord qu'il a toujours soutenue. Si le texte adopté à la quasi unanimité (seul Jean Arthuis s'est prononcé contre la loi organique sur les 322 sénateurs représentés) par le Sénat le 31 octobre dernier semble convenir aux élus des îles du Nord, l'amendement principal attendu lors du vote de l'Assemblée nationale

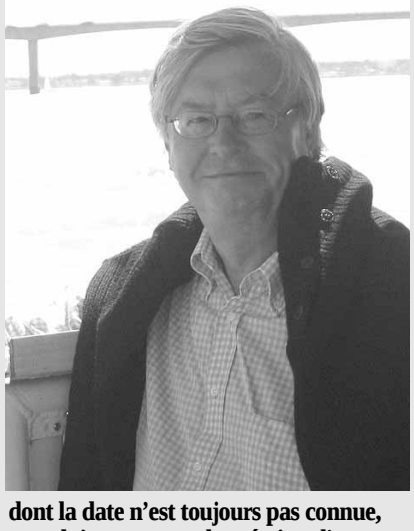

dont la date n'est toujours pas connue, est celui portant sur la création d'un siège de député dans chacune des collectivités. Didier Quentin en fera-t-il la proposition ? Réponse dans les prochaines semaines.

Cérémonie du 11 novembre

L'année 1916 mise en exergue

Yves Gréaux présidait les cérémonies du 11 novembre.

En l'absence du représentant de l'Etat et du maire Bruno Magras qui assistait à Saint-Martin aux cérémonies du 11 novembre et à celle du Sint Maarten's Day auxquelles participait cette année la reine de Hollande, Beatrix, Yves Gréaux, premier adjoint au maire, a présidé samedi dernier la commémoration du 11 novembre marquant le 88e anniversaire de la fin de la Première guerre mondiale et la signature de l'armistice à 5h du matin le 11 novembre 1918 dans le wagon du maréchal Foch, à Rethondes en forêt de Compiègne. Trois gerbes de fleurs ont été déposées à cette occasion au pied du monument aux Morts à Gustavia. Ce sont deux élèves de la délégation du collège Mireille Choisy présent pour la quatrième année qui ont procédé au dépôt de celle de l'Etat. Les gerbes de fleurs de la commune et de l'association des Anciens combattants l'ont été respectivement par Yves Gréaux, et deux élèves de troisième et par Philippe Enault, lieutenant-colonel de réserve de l'armée de l'air, officier dans l'ordre national de la Légion d'Honneur et président de la Fédération des anciens combattants de Saint-Barthélemy et deux autres élèves du collège. Ce dépôt était suivi du rituel du 11 novembre, composé de la sonnerie du cessez-le-feu, puis celle «Aux morts» et enfin du retentissement de l'hymne national La Marseillaise.

Une guerre en enfer

Se relayant au micro, les élèves –exclusivement des filles- ont ensuite lu le message national de l'Ufac, l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre, portant cette année sur la commémoration de l'année 1916. Une année noire qui a donné naissance à deux batailles extrêmement meurtrières : Verdun tout d'abord, qualifiée d'«Enfer de Verdun» par l'Ufac. De février à décembre 1916, mois au cours desquels les Allemands furent finalement repoussés sur leurs positions de départ, plus de 300 000 hommes ont en effet perdu la vie dans les tranchées: 163 000 Français, 143 000 Allemands. Puis le 1er juillet, la bataille de la Somme qui vit la mort de 60 000 hommes du camp allié dès le premier jour ! Et l'Ufac de rappeler le témoignage des écrivains témoins de ces catastrophes : "Deux armées aux prises, c'est une grande armée qui se suicide", pour Henri Barbusse prix Goncourt 1916 pour son ouvrage "Le Feu". Ou encore "... sans viser, les hommes tirent, toutes les tombes se sont ouvertes, tous les morts se sont dressés et, encore aveuglés, ils tuent dans le noir, sans rien voir, ils tuent de la nuit ou des hommes" pour Roland Dorgeles décrivant l'enfer des tranchées.

En conclusion au message, l'Ufac exhortait «la jeunesse à demeurer vigilante et à oeuvrer inlassablement pour l'Entente entre les peuples, la Paix et la Fraternité».

Yves Gréaux faisait ensuite la lecture de l'allocution officielle du ministre délégué aux Anciens combattants, monsieur Hamlaoui Mekachera, qui évoquait également les deux batailles de 1916 et attirait l'attention sur les derniers Poilus «témoins de ces combats sans merci et des événements qui allaient si profondément marquer le cours de l'Histoire». Il restait cinq poilus français en vie deux jours avant la commémoration du 11 novembre, mais leur doyen, Maurice Floquet, est mort dans la nuit de jeudi à vendredi, peu avant son 112ème anniversaire.

Le cortège se dirigeait ensuite à l'hôtel de ville où était donné le traditionnel cocktail ponctuant les cérémonies du 11 novembre.

Philippe Laduré est le nouveau porte-drapeau de l'association des Anciens Combattants. Michel Brunet, qui occupait précédemment la fonction a cédé sa place au terme de nombreuses années d'exercice.

Rectificatif

Dans notre précédente édition, nous indiquions que les deux projets de loi organique et ordinaire portant dispositions institutionnelles relatives à l'outre-mer avaient été transmis le 2 novembre à l'Assemblée nationale sous le N° 3405. Contrairement à ce qui aurait pu être pensé, les deux textes n'ont pas été joints à l'occasion de la transmission. En réalité, le projet de loi organique a été transmis à l'Assemblée nationale sous le N°3404, tandis que le projet de loi ordinaire porte le numéro 3405.

www.citoyensbh.com

Restez informé sur la vie publique à Saint-Barthélemy !

(conseil municipal, informations utiles, arrêtés municipaux, dossiers en cours...)

Dissensions autour du transport scolaire

Monique Grenot, responsable de l'unité Gestion et contrôle des transports terrestres à la DDE Guadeloupe et Daniel Barrère, responsable du service Transport, économie sécurité à la DDE Guadeloupe.

Un à deux circuits de transport scolaire supplémentaires pourraient être aménagés. C'est en tout cas le souhait de la commune qui espère ainsi aplanir la situation du marché du transport scolaire, aujourd'hui contesté. En toile de fond au problème, l'appel d'offres attribué à la fin de l'été à la société Carribean Discovery pour le transport des enfants de leur domicile vers les différents établissements scolaires et les sorties pédagogiques. Un appel d'offres que conteste la Sarl Margauxtine exploitant les navettes Saint Barth Shuttle qui, écartée du marché à l'issue de l'appel d'offres, a saisi le maire d'un recours gracieux dénonçant l'illégalité dans laquelle se trouverait aujourd'hui certains acteurs du transport scolaire, en l'espèce les chauffeurs du taxi intervenant en qualité de sous-traitant de la société Carribean Discovery.

Pour faire le point de la situation, Bruno Magras a convoqué vendredi 10 novembre une réunion regroupant Daniel Barrère, responsable du service Transport, économie sécurité à la DDE Guadeloupe, Monique Grenot, responsable de l'unité Gestion et contrôle des transports terrestres à la DDE Guadeloupe, les acteurs du transport scolaire et des représentants de la société Margauxtine.

Qu'en est-il ressorti ? «Si les chauffeurs de taxi ont, sous certaines conditions, la possibilité de faire du transport scolaire, il y a en effet aujourd'hui des problèmes d'application de la réglementation et notamment dans l'enregistrement des entreprises qui travaillent actuellement dans le cadre du marché du transport scolaire», a confirmé Daniel Barrère. «Nous attendons des pièces complémentaires qui nous auraient été transmises et que nous analyserons sous deux mois. Si tous les dossiers sont en règle, la situation sera de fait régularisée. Si ce n'est pas le cas, la commune devra mettre en place de nouveaux partenariats».

Pour l'heure, la commune n'envisage pas de repasser l'appel d'offres, préférant une entente commune de toutes les parties. C'est ce qui l'a notamment poussée à aménager un à deux circuits supplémentaires qui, dans le cadre du marché attribué à Carribean Discovery pourraient être alloués à l'entreprise Margauxtine si celle-ci l'accepte.

Grève à La Poste

Guichets fermés, distribution normale

Les trois bureaux de Poste de Gustavia, Lorient et Saint-Jean étaient portes closes hier mardi 14 novembre, tandis que le tri et la distribution du courrier étaient assurés normalement. C'est que la grève des postiers qui a touché hier l'ensemble du territoire national a principalement été suivie ici par les guichetiers, les facteurs étant restés à leur poste, selon Mr Beausoleil adjoint au directeur d'établissement de La Poste de Saint-Barth.

La grève qui a été suivie au plan national par environ 15% des postiers français selon La Poste et 30 à 40% selon les syndicats, entendait protester contre le projet européen de libéralisation totale du courrier en 2009. Six syndicats de La Poste sur sept avaient appelé les agents (facteurs, guichetiers, agents des centres de tri, etc) à observer 24 heures d'arrêt de travail. Les syndicats demandent notamment au gouvernement de s'opposer au projet de Bruxelles qui le 18 octobre dernier a rendu publique sa proposition de libéralisation totale du courrier, donc l'ouverture à la concurrence du courrier ordinaire d'ici 2009.

Zoom sur le projet européen

Les services postaux dans l'Union européenne sont actuellement couverts par les directives postales de 1997 et de 2002. Transposées en droit français par la loi du 20 mai 2005 sur la régulation des activités postales, elles ont établi un cadre réglementaire qui limite progressivement la portée du monopole (envois de moins de 350 g initialement, envois de moins de 100 g à partir de 2002, envois de moins de 50 g depuis le 1er janvier 2006). La nouvelle directive propose de confirmer l'échéance de 2009 pour l'ouverture totale à la concurrence des services postaux. Cette proposition maintient les obligations qui incombent actuellement aux États membres en matière de prestation d'un service universel. Ce service comprend au moins une distribution et une levée du courrier par jour ouvrable pour chaque citoyen de l'Union européenne. Selon les estimations, les services postaux traitent 135 milliards d'envois chaque année dans l'UE, ce qui représente un chiffre d'affaires de quelque 88 milliards d'euros, c'est-à-dire environ 1 % du produit intérieur brut (PIB) de la Communauté. Les 2/3 environ de ce chiffre d'affaires sont générés par les services de courrier. (Source Documentation française «www.vie-publique.fr»)

SG Private Banking
GROUPE SOCIETE GENERALE

GROUPE SOCIETE GENERALE

ORADEAVIE
GROUPE SOCIETE GENERALE

SCII insurance broker

INFORMATION FINANCIÈRE

LA MEILLEURE BANQUE PRIVÉE MONDIALE EN PRODUITS STRUCTURÉS MAINTENANT DISPONIBLE À SAINT BARTHÉLEMY ET À SAINT MARTIN

Fort de son succès sur l'année 2005/2006, la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Private Banking** relance le même produit avec plus de garanties et des protections supplémentaires.

Eagle Plus 5 ans Axa

Obligation sous programme émetteur : **SGA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

• RENDEMENT ANNUEL DE 9% NET (COUPON)

• DURÉE MAXIMUM : 5 ANS

• PROTECTION DU CAPITAL À TERME

Apport minimum : 25 000€ dans le cadre d'un contrat d'assurance vie.

Date limite de souscription : **26 décembre 2006**

Notice financière et documentation disponibles sur simple demande par fax ou par mail

Contact sur Saint Barthélemy : 06 90 58 79 12- Contact sur Saint Martin : 06 90 64 65 43

Distributeur exclusif : SCII INSURANCES BROKERS

SARL au capital de 15244.90€ - RCS Basse Terre N° Siret 435 098 488 000 16

Les Mangliers, Saint Jean - BP 1066 – 97012 Saint Barthélemy Cedex - Tel. 05 90 52 02 71 – Fax. 05 90 52 02 73 - Mail: info@sciisb.com

Garantie Financière et assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances

Cette proposition s'adresse à des investisseurs disposant des connaissances et de l'expérience nécessaire pour évaluer les avantages et les risques inhérents au produit proposé. SCII Insurance Brokers recommande à tout investisseur intéressé, d'apprécier, au regard des risques encourus et sur la base de son propre jugement ou des recommandations des conseillers qu'il aura estimé utile de consulter, l'adéquation de ce produit à ses besoins et à sa situation patrimoniale et fiscale. SCII Insurance Brokers ne saurait être responsable des conséquences financières, juridiques ou fiscales du produit, ni de ses performances futures, même si des informations de marché ont pu être communiquées par leur soin.

Mise en conformité des enseignes publicitaires

La mairie passe à la phase répressive

Michel Magras, l'adjoint au maire a piloté la création du Règlement local de publicité

Les phases d'information et de concertation sont terminées. Dorénavant, tout contrevenant au Règlement local de publicité se verra pénalement poursuivi et l'enseigne publicitaire, objet du délit, sera systématiquement retirée si elle se trouve implantée sur le domaine public. Ainsi en a décidé Michel Magras, l'adjoint au maire qui a piloté la création de ce document dont l'objectif est d'harmoniser les panneaux et fléchages publicitaires présents sur l'île.

Cette décision concerne les nouveaux dispositifs (enseignes, pré-enseignes, publicité de marques...) qui n'auraient pas reçu d'autorisation d'implantation, comme le prévoit pourtant le Règlement local de publicité, mais également ceux implantés antérieurement qui n'ont pas encore été mis en conformité. S'agissant de ces derniers, une priorité de répression a été définie : elle visera en premier les panneaux placés sur les toitures, puis les enseignes surdimensionnées. La procédure sera lancée dès la semaine prochaine et concerne une trentaine d'établissements. «Ce sont les priorités, mais à terme, tous ceux dont les enseignes ne sont pas conformes au règlement sont visés», indique Michel Magras qui rappelle que ce document n'a pas été mis en place pour empêcher la publicité ou l'essor économique, mais bien pour préserver un environnement visuel de qualité et éviter les champs de panneaux qui fleurissent si l'on n'y prend pas garde.

Dans tous les cas, la procédure sera la même : la police municipale dressera un procès-verbal d'infraction constatant «la violation d'une interdiction ou le manquement à une obligation édictée par un arrêté de police». A défaut de mise en conformité immédiate ou de suppression de l'enseigne en infraction, un arrêté municipal de mise en demeure de 15 jours est pris demandant, soit la suppression de l'enseigne dans le cas, par exemple de celles placées sur les toits, soit de mise en conformité. Au terme du délai de 15 jours, le dossier sera transmis à la gendarmerie qui le fera suivre au procureur de la République pour poursuites. Si l'amende prévue en répression de l'infraction n'est que de 38 euros la première fois, la récidive coûte en revanche très cher et peut aller jusqu'à 3 700 euros.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ, OÙ SE RENSEIGNER

La police municipale est chargée de donner un avis dans le cadre de la demande d'autorisation délivrée par le maire. C'est donc logiquement auprès d'elle que l'on peut trouver la brochure explicative ainsi que le dossier de demande d'autorisation, obligatoire pour toute nouvelle enseigne.

Le sous-préfet Michaud s'en va

Maurice Michaud, sous-préfet des Îles du Nord

Le sous-préfet Maurice Michaud quittera officiellement son poste le 15 décembre. Une information qu'il a lui-même confirmée hier, en précisant qu'il était actuellement en vacances, afin de solder ses congés, et le resterait jusqu'à son départ à la retraite, le 18 février 2007.

Son remplacement est actuellement assuré par Ambroise Devaux, secrétaire général de la sous-préfecture, auquel Yvon Alain, secrétaire général de la préfecture de Basse-Terre, viendra ponctuellement donner un coup de main. M. Yvon Alain a d'ailleurs assuré la représentation de l'Etat à l'occasion des fêtes du 11 novembre à Saint-Martin.

Nul ne sait apparemment aujourd'hui qui prendra la place du sous-préfet, ni quand, ni sous quelle appellation, et le gouvernement attendra peut-être le vote de la loi changeant le statut des Îles du Nord pour nommer le successeur de M. Michaud. Les élus locaux ont émis le voeu de voir un préfet indépendant de la Guadeloupe s'installer dans le bureau du Fort Louis, mais le gouvernement ne s'est pas engagé dans ce sens.

Arrivé sur l'île le 2 octobre 2003, Maurice Michaud aura battu des records de longévité sous-préfectorale et a joué les prolongations, au service du futur statut de l'île.

Justice : Poursuivi pour vol au Carl Gustav

Un ex-employé à la barre du tribunal correctionnel

Un ancien employé du Carl Gustav comparaissait jeudi dernier devant le tribunal correctionnel de Saint-Martin pour le vol de linge et de mobilier.

Est-il à la barre des accusés en tant que victime d'une machination personnelle ou bien est-il, tout simplement, le voleur de son ancien employeur ? Jeudi dernier, un homme d'une trentaine d'années comparaissait devant le tribunal correctionnel de Saint-Martin, poursuivi pour vol de linge, mobilier et divers objets, "sortis" courant septembre 2005, des chambres de l'hôtel Carl Gustav. Sans avocat, E.M a tenté d'expliquer au tribunal les raisons pour lesquelles ont été retrouvés, à son domicile, ces divers objets à l'effigie du Carl Gustav. "J'étais chauffeur dans cet hôtel, puis veilleur de nuit et je crois que tout le monde à Saint-Barthélemy me reconnaît comme quelqu'un de sérieux. Pour ma part, je reconnais avoir pris, et je le regrette, une serviette et un peignoir à l'hôtel, un jour que j'étais trempé, mais rien de plus. À cette époque, j'étais en pleine rupture avec ma petite amie, et les photos des objets volés ont été prises chez moi, à une époque où je n'y habitais plus». Des preuves qui auraient donc été fabriquées selon ses propos par son ancienne petite amie dans un souci de vengeance. La petite amie aurait même déclaré durant l'enquête que E.M, s'estimant mal payé, arrondissait l'ordinaire en se rémunérant en nature ! En tout cas, les meubles en question : canapé, fauteuils, literie, n'ont jamais été retrouvés. Le Carl Gustav qui s'est porté partie civile dans cette affaire a fourni la liste précise des objets volés dont le montant atteindrait 9 000 euros, expliquant au passage que les objets volumineux auraient pu être difficilement emportés par une jeune femme, même très en colère contre son ex-compagnon, en raison de leur volume et lourdeur.

Le procureur de la République a été très ferme dans son réquisitoire à l'encontre de l'ex-employé qui nie toujours fermement ces vols. "Monsieur a du mal à admettre que c'est un voleur, mais il en est un, a déclaré M.Quincy. C'est même un comportement à surveiller de près. Encore pourrait-on passer sous silence le chapardage de petites choses, mais quand il s'agit de mobilier, cela devient du vol organisé. Il faut en prendre acte et je demande une peine d'un mois avec sursis et l'obligation de rembourser la victime». Le juge Sarrau a placé son jugement en délibéré au 9 décembre prochain, le temps de prendre connaissance du montant réel des objets volés.

Mireille Loubet

Barreau en grève : la majorité des affaires envoyées

Répondant à l'appel de la Conférence nationale des Bâtonniers et suivant le mot d'ordre de «grève» du bâtonnier de l'ordre des avocats de la Guadeloupe, Felix Cotellon, les avocats qui assistaient jeudi 9 novembre à l'audience correctionnelle de Saint-Martin ont demandé le renvoi des affaires dans lesquelles ils devaient intervenir. Près d'une quinzaine d'affaires qui devaient l'être jeudi dernier, seront donc jugées le 1er mars 2007. En raison d'une urgence pour les parties civiles, deux d'entre elles ont néanmoins été inscrites au rôle du mois prochain.

Cette grève des avocats qui a touché l'ensemble du territoire national où elle a été massivement suivie, sauf à Paris, était organisée afin de réclamer une augmentation de l'indemnisation que verse l'Etat aux avocats «commis d'office» pour défendre les clients à faibles ressources qui touchent l'aide juridictionnelle (AJ). Le 18 décembre 2000, la Chancellerie s'était engagée à revaloriser cette indemnité versée, mais «à ce jour, elle n'a toujours pas tenu ses engagements», rappelait Félix Cottelon dans un communiqué de presse reçu jeudi dernier. Aujourd'hui, les avocats réclament une revalorisation de 15% de l'unité d'indemnisation (20,84 euros actuellement) allouée à l'aide juridictionnelle, alors que le Garde des Sceaux, Pascal Clément, n'a prévu une hausse que de 6% dans le budget 2007.

La grève devrait être reconduite ce jeudi 16 novembre, marquée par une cessation de toute activité juridictionnelle. De même un grand rassemblement est prévu le 18 décembre 2006, date anniversaire de la signature du protocole de revalorisation… qui n'a, pour l'heure pas été mis en œuvre.

QU'EST CE QUE L'AIDE JURIDICTIONNELLE ?

C'est une aide financière de l'État accordée à certaines personnes dont les revenus trop faibles ne leur permettent pas d'accéder à la justice. Elle prend ainsi en charge, en totalité ou en partie, les frais de procédure, les honoraires d'avocat, les frais d'expertise… Elle est subordonnée à des conditions de revenu et est versée directement au professionnel de la justice qui assiste la personne qui en bénéficie. L'aide juridictionnelle peut être accordée pour tout type d'action en justice, que ce soit devant une juridiction judiciaire, une juridiction administrative…

Bien qu'elle s'applique ici aussi, cette aide n'est que peu mise en oeuvre. Le Centre d'action communale et sociale qui, bien que ce ne soit pas dans ses attributions, assure une aide dans le montage du dossier, a ainsi recensé 6 demandes en 2005 et 5 depuis le début de l'année.

DCP pillés ou détruits

La colère monte chez les marins-pêcheurs

La colère monte chez les marins pêcheurs après une série d'incidents sur les DCP (Dispositif de concentration de poissons) dont ils sont propriétaires. Pillage de la ressource normalement concentrée autour de ces lignes immergées en pleine mer et colonisées par les algues à l'origine de l'apparition d'un écosystème complet, voire destruction des mouillages, Gilles Brin, le président de l'association des marins pêcheurs de Saint Barthélemy dénonce ces actes de vandalisme qui causent un tort sérieux aux professionnels de la pêche. Dans un communiqué destiné à la presse, celui-ci condamne également l'absence de contrôles des autorités compétentes qui «laisse une certaine latitude d'agissement à leurs auteurs». Contre les vandales et le laisser-faire des autorités, les pêcheurs qui estiment avoir fait preuve de suffisamment de patience, seraient ainsi fermement décidés à traquer et à dénoncer les auteurs d'infractions à la pêche, mais également les «receleurs», restaurateurs ou particuliers, s'approvisionnant auprès de plaisanciers non autorisés. Gilles Brin rappelle qu'autant que les auteurs, ceux-ci se placent en situation d'illégalité et sont passibles de poursuites pénales.

Sylvia Gréaux remporte la sélection locale du concours d'affiches de la Paix

Sylvia Gréaux scolarisée en 6è C au collège Mireille Choisy a remporté lundi la sélection locale du Concours international d'affiches du Lions Club pour la paix dont le thème de la 19è édition était cette année "Célébrer la Paix". Ouvert à tous les jeunes de 11 à 13 ans, ce concours mobilise chaque année plus de 300 000 participants dans le monde. A Saint-Barth, seuls dix-neuf dessins ont été réalisés cette année, un petit cru si l'on compare à celui 2006 où plus de 50 dessins avaient été confectionnés. Le jury s'est réuni lundi après-midi et a départagé les concurrents en notant les productions sur quatre critères : le respect du thème, l'originalité du dessin, l'impact visuel ainsi que la qualité de la réalisation. Avec un dessin aux crayons de couleur et feutres, Sylvia est arrivée première devant Léa Gonzalves-Gouon (6è B) classée seconde, Sylvère Gréaux, (5°C) troisième, Eric Questel (5è A), quatrième et Laetitia Magras (5è A), cinquième. La remise des prix aura normalement lieu avant les vacances de Noël. Quant à l'affiche primée, conformément au règlement du concours elle devait être adressée aujourd'hui, dernière limite au gouverneur du district, une fonction actuellement assumée par le Martiniquais Laurent Louis. L'affiche qui retiendra le plus l'attention du jury régional sera envoyée au siège international pour la sélection finale. Le jury international choisira parmi les nombreuses affiches venues du monde entier 23 lauréats du Prix du Mérite et un lauréat du Grand Prix en jugeant l'expression du thème, le mérite artistique et l'originalité de l'oeuvre. Les lauréats du Prix du Mérite recevront une somme de 500 dollars et un certificat d'accomplissement. Le lauréat du Grand Prix sera récompensé par une somme de 2500 dollars, une plaque gravée et un voyage à la cérémonie de remise de prix pendant la Journée Lions aux Nations Unies en février ou mars 2007. Dans les cinq dernières années, deux élèves du collège Mireille Choisy se sont distingués à l'occasion de ce concours : Delphin Tiberge a ainsi gagné le grand prix en 2001 et Orlane Gréaux, aujourd'hui scolarisée en troisième a fait partie des 23 lauréats mondiaux.

Ernest Pépin, parrain du concours «Jeunes Plumes»

Professeur de français, critique littéraire, animateur d'émissions littéraires, consultant à l'Unesco et depuis toujours poète et écrivain, l'auteur guadeloupéen Ernest Pépin sera le parrain de la troisième édition du concours de nouvelles «Les Jeunes Plumes» organisé pour la troisième année consécutive par l'association Saint B'Art en collaboration avec le Journal de Saint-Barth. Ernest Pépin qui se rendra à Saint-Barth en avril prochain à l'occasion de l'exposition de peinture à la galerie Porta 34 d'un de ses amis intimes, le peintre Luis Mison, profitera en effet de ce déplacement pour apporter son soutien à ce concours d'écriture ouvert aux collégiens. Il interviendra notamment au collège où il devrait présenter son livre «Lettre ouverte à la jeunesse», paru en 2001 chez Jasor. L'association Saint B'Art qui a fait d'Ernest Pépin le président d'honneur du jury du concours «Jeunes Plumes» lui a également demandé de présider la remise des prix qui devrait se tenir entre le 15 et le 18 avril, dates du séjour de l'auteur à Saint-Barth. Une remise des prix que Jean-Pierre Ballagny, président de Saint-B'Art, entend faire devenir «un événement culturel en soi». Sont donc prévus une séance de dédicace des œuvres d'Ernest Pépin ainsi que la lecture de textes, en marge de la remise des prix.

Rappelons que si la première édition du concours de nouvelles junior avait vu la publication de trois textes et la seconde d'une douzaine de nouvelles, la troisième édition devrait être, elle, celle de l'abondance avec la publication estimée d'une quarantaine de productions… sur 138 élèves ayant fait acte de candidature !

Pour participer au concours adulte

RENVOYEZ LE BON D'INSCRIPTION !

Le concours de nouvelles adulte se tient pour la cinquième année consécutive. Dans un souci d'organisation, tant des publications que des réunions du jury ou encore des éventuelles relances aux candidats, l'association Saint-B'Art demande impérativement aux auteurs de bien vouloir remplir le coupon-réponse publié page 20.

Rappelons que cette année le thème du concours est volontairement resté libre. Il est récompensé par quatre prix : trois prix récompensant les trois nouvelles ayant obtenu le plus de points et un quatrième baptisé «Prix Saint B'Art» qui récompense le meilleur récit concernant la vie à Saint Barth. La remise des textes a été fixée à fin décembre. A vos stylos !

La mairie vient d'éditer «la carte officielle de Saint-Barth»

Papier glacé épais, fond blanc, publicité réduite, la mairie vient de publier la carte officielle de l'île de Saint-Barthélemy, une première en matière de communication municipale. Editée à 60 000 exemplaires, bilingue, cette carte matérialise les informations touristiques régulièrement demandées par les visiteurs (points de vue, restaurants, hôtels…), ainsi que des renseignements officiels et pratiques, comme les zones de la réserve naturelle et la réglementation en vigueur dans ces espaces marins protégés, l'implantation des pharmacies, des stations essence, des banques... Un gros plan très pratique a également été fait sur Gustavia au recto de la carte qui précise le sens de la circulation dans les rues de la ville, indique les monuments à visiter ainsi que diverses infos pratiques comme la localisation de La Poste, de l'hôpital, des banques, de l'embarcadère… Les cartes sont disponibles au bureau municipal du tourisme sur le port de Gustavia qui dispose d'un stock de 30 000 exemplaires. Les 30 000 autres exemplaires sont répartis dans le reste de l'île. Wimco a par ailleurs fait éditer 10 000 exemplaires supplémentaires pour son propre usage.

Opinion

Pauvre Hôpital de Bruyn

Béatrice est drépanocytaire depuis la naissance et scolarisée depuis la rentrée en classe de seconde au lycée Providence à Basse-Terre. De retour à Saint-Barth pour les vacances de la Toussaint, elle a été prise d'une crise de drépanocytose qui ont poussé ses parents à la faire rester un peu plus à Saint-Barth. Mais son état ne s'est pas amélioré et jeudi dernier, elle a poussé la porte de l'hôpital de Bruyn où selon ses parents, les soins se sont fait attendre. Son père a souhaité que nous publiions une lettre ouverte. A lire ci-dessous.

Ma fille Béatrice est drépanocytaire. Une des manifestations cliniques de cette maladie se traduit par des crises de vaso-inclusions extrêmement douloureuses que seuls la réhydratation et l'apport d'opiacée peuvent soulager… Ce jeudi 9, dans l'après-midi, une crise se déclenche, je préviens le médecin de garde de l'hôpital de mon arrivée imminente et sa réponse est «l'hôpital est complet sur le même ton : que l'hôtel est complet, allez voir ailleurs». Passant outre sa recommandation, nous partons.

Dès son arrivé, Béatrice se fait copieusement rudoyer par ce dernier qui lui dit : «qu'elle fait semblant d'avoir mal». Est-ce le nouveau protocole de la prise en charge du traitement de la douleur dans cet établissement ? Finalement le corps médical consent à la garder dans un petit coin ou plutôt un coin… A 22h30, le téléphone sonne, angoissé je soulève le combiné pour entendre ma fille, entre deux sanglots, me dire : «Papa, je préfère entrer à la maison, après m'avoir soulager en milieu de cet après-midi, on ne m'a plus rien donné et la seule chose que l'on me dit : c'est de me taire pour permettre à la vieille dame d'à côté de dormir». Etant donné que durant toute notre jeunesse, nos lits n'étaient séparés que par une porte, j'ose appeler la présidente du conseil d'administration de l'hôpital : Nicole Gréaux pour lui demander pourquoi le docteur refuse d'appliquer le protocole précité qui est connu et que le centre intégré de la drépanocytose «Guy Merault» a défini ?. Cette dernière me conseille d'accomplir la même démarche auprès du médecin. Sa réponse a été violente et catégorique : «Si je n'était pas content de la qualité des soins, de venir récupérer ma fille» en tablant sur le fait que la lâcheté humaine veut que personne n'ose maintenant dénoncer ou s'interposer, de peur de futures représailles. De retour à l'hôpital, les infirmières ont couru me montrer la feuille de soins que seul Jésus Christ avait omis de signer, mais comme je ne pouvais répondre aux questions de ma fille : «Pourquoi on ne me soulage que lorsque «Tati Nicole» les appelle ? Et pourquoi on m'a confisqué mon portable parce que je t'ai appelé ?» Je lui ai dit : «on s'en va» … Mais au fait ? Est-ce moi qui ai vécu ce cauchemar qui ne peut arriver qu'aux autres ? Alors moi, le pauvre petit paysan qui l'on a fait miroiter sur le papier les chromes de la futur COM, se demande pourquoi avoir une Mercedes ? Si sous le capot, le moteur est celui d'un tacot.

Pascal Gumbs

En prévision du recensement de la population

LA MAIRIE RECHERCHE 24 AGENTS RECRUTEURS

Dans le cadre du recensement général de la population qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2007, la commune de Saint-Barthélemy recrute 24 agents recenseurs.

Les agents recenseurs seront chargés de collecter les informations nécessaires pour le recensement des personnes et des logements. Chacun d'eux se verra confier un secteur géographique d'au moins 200 logements. Ils seront encadrés par un coordonnateur communal qui aura en charge la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement sous la direction de l'INSEE.

La fonction d'agent recenseur requiert un certain nombre de qualités : niveau d'études suffisant, capacité relationnelle, moralité et neutralité, discrétion, stabilité dans la fonction, disponibilité, ténacité et une bonne connaissance de l'Ile de Saint-Barthélemy. Cette fonction n'est pas incompatible avec l'activité principale et peut être cumulée.

Deux séances de formation des agents recenseurs précèderont le début de la collecte. Ils seront nommés par arrêté du Maire pour une durée de deux mois (janvier et février 2007). Leur rémunération est à la charge de la commune. Cette rémunération est très intéressante car basée sur le nombre d'habitants recensés par l'agent.

En cette période, historiquement importante pour l'Ile de Saint-Barthélemy et ses habitants, le recensement de la population sera très utile pour la collectivité et pour chacun d'entre nous. Chacun compte et chacun doit se sentir concerné.

Toutes les personnes intéressées par la fonction d'agent-recenseur sont invitées à se mettre d'urgence en rapport avec le service d'accueil de la mairie ou toute information utile et complémentaire pourra leur être fournie.

La toiture de l'école Marie-Anne Tilly réparée grâce aux Lions de Saint-Barth

Au mois de juillet dernier, par l'intermédiaire de Sœur Jeanne Maurice en poste dans cet établissement de Petion-Ville en Haïti, la directrice de l'école Marie-Anne Tilly gérée par la Congrégation des Soeurs de Saint-Paul de Chartres appelait le Lions Club de Saint-Barth à manifester sa solidarité en participant financièrement à la reconstruction de la toiture de l'établissement. Au mois d'août, le club-service décidait d'allouer une aide de 2000 dollars pour cette école qui accueille des jeunes filles haïtiennes en formation professionnelle. Dans une lettre datée du 9 octobre et parvenue très récemment au Lions Club de Saint-Barth, Sœur Jeanne Maurice fait part de l'achèvement des travaux et remercie le club pour son aide. Le Lions Club remercie quant à lui vivement la population pour la confiance qu'elle lui accorde et qui lui permet de venir en aide à nos voisins les plus démunis.

La lettre de Sœur Jeanne Maurice

Monsieur le président et Amis du Lions Club,

Merci d'avoir répondu à notre appel !

Je vous prie d'excuser le retard… après le téléphone nous nous devions de vous écrire. Oui, merci de ce geste de solidarité ! Dieu saura vous le rendre.

Les travaux de réfection de la toiture de l'école -remplacer les tôles par une dalle- se sont avérés longs et onéreux ! Il y a une semaine que nous avons pu effectuer la rentrée des élèves, bien que tout ne soit pas au point. Les ouvriers traînent. Il nous faut énormement de patience.

J'espère que le mauvais temps va vous épargner. Nous avons ici beaucoup de pluies. Vous assurant des prières de la Communauté, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice, Sœur Jeanne Maurice.

Le ski pour les vacances de Pâques !

Pour la troisième fois, La Marmaille se propose d'organiser un séjour à la neige pour 60 enfants âgés de 8 à 18 ans. Un séjour qui se déroulerait sur deux semaines à l'occasion des vacances de Pâques du 30 mars au 14 avril dans la station des Deux-Alpes (1800 à 3600 mètres d'altitude). Prix estimé du séjour : 2000 euros.

Les inscriptions commencent jeudi 17 novembre et seront closes en fin de semaine prochaine. Elles auront lieu du lundi au vendredi -à l'exception du mercredi- de 14 à 17 heures au Petit Jardin de l'île à l'angle de la rue Courbet à Gustavia. Matinée d'inscription supplémentaire samedi 18 novembre de 9 heures à midi. Pour s'inscrire, il faut : un chèque de 850 euros pour bloquer le billet d'avion Saint-Martin –Lyon aller/retour, une photocopie du passeport ou de la carte d'identité jointe dans ce cas d'une autorisation de sortie de territoire, une photocopie du carnet de vaccination ainsi qu'une photo d'identité pour le forfait de remontées mécaniques. Une première réunion d'information ouverte aux parents des enfants inscrits aura lieu mercredi 29 novembre à 17h30 au Petit Jardin de l'île à Gustavia. Plus de renseignement au 06 90 67 23 75.

Cinquième édition du Concours de peinture

Règlement du concours

Suite à la dernière réunion des peintres participant au Concours de peinture, l'association Saint B'Art nous a fait parvenir le règlement du concours que nous publions ci-dessous.

- Le thème est «Saint-Barthélemy »
- Le format :20 ou 25 paysage ou figure.
- Tous les médias sont autorisés. Les œuvres sur papier et carton devront être présentées encadrées ou sur châssis (mais au format).
- Les peintures seront exposées à l'ouverture du Téléthon, soit le 8 et le 9 décembre 2006 sur le quai d'honneur à Gustavia. Elles devront être déposées à cet endroit au plus tard le matin du 8 décembre (avec votre chevalet si possible)
- Un jury de 10 personnes constitué par l'association Saint B'Art sélectionnera les trois premiers prix.

1er Prix : l'œuvre sera reproduite sur 10 000 enveloppes pré-affranchies de La Poste. Son auteur recevra un prix de 1000 euros

2è Prix : 600 euros

3è Prix : 400 euros

- Les peintures seront ensuite exposées à la galerie «Porta 34» (ex Baghad Galerie) du 29 décembre 2006 au 5 janvier 2007. L'exposition se terminera par une vente aux enchères le 4 Janvier 2007.

Inscription :

Pour participer et afin de mieux gérer le concours, chaque artiste devra s'inscrire impérativement en téléphonant au 06 90 39 92 74

Véronique VanderNoot et Jean pierre Balagny

Communiqués

LA GENDARMERIE RECHERCHE UN LOGEMENT

La Gendarmerie recherche un logement 2 à 3 chambres à Gustavia ou proximité à partir du 1er février 2007. Contact : 05 90 27 11 70

STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX ABORDS DU PORT

Vu la nécessité d'assurer la continuité et la bonne éxécution des missions de service public qui incombent aux administrations de l'Etat et des collectivités locales en réservant des emplacements spécifiques sur le domaine public, il est institué à titre permanent deux stationnements à durée limitée à deux heures réservés sur la voie publique, répartis comme suit:

✍ Dans la rue Couturier, portion comprise entre le Quai de Gaulle et la Rue de la République, un emplacement (8 mètres) réservé aux véhicules de livraison et usagers du port

✍ Dans la rue du Bord de Mer et sur le côté gauche en entrant sur le port, un emplacement (5 mètres) réservé aux véhicules de livraison et usagers du Port.

RECENSEMENT DES ENFANTS NÉS EN 2004

Le service de la Caisse des écoles invite les parents qui n'ont pas encore fait recenser leur enfant né en 2004 à se présenter au bureau dudit service situé à l'Hôtel de ville jusqu'au vendredi 17 novembre 2006 inclus, muni du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant, de la pièce d'identité des parents ainsi que d'un justificatif de moins de six mois (facture d'EDF, eau, France Telecom…). Il est important de préciser que ce recensement concerne aussi bien les enfants qui seront scolarisés dans les écoles privées que dans l'école publique de l'île. La caisse des écoles compte sur votre participation effective. Heures d'ouverture du bureau : lundi et mardi de 7h30 à midi et de 13h30 à 17 heures. Jeudi et vendredi matin de 7h30 à midi.

PERMANENCE DE A CGSS

La CGSS informe les assurés que la prochaine permanence aura lieu du lundi 20 novembre au vendredi 1er décembre 2006. Accueil uniquement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous se fera à l'accueil de la mairie de Saint-Barth en téléphonant au 05 90 29 80 40 à partir du mercredi 13 novembre 2006.

OUVERTURE PROLONGÉE DU PETIT JARDIN DE L'ÎLE

✍ Le Petit Jardin de l'île sera ouvert à compter de samedi 18 novembre chaque samedi matin de 9 à 13 heures pour les enfants âgés de 2 à 8 ans.

✍ Il sera par ailleurs ouvert le soir à compter du 10 décembre de 18 à 21 heures pour les enfants âgés de 2 à 6 ans, ce qui permettra aux parents de faire tranquillement leurs emplettes de Noël. Forfait : 35 euros.

✍ Comme l'an passé, le 31 décembre Le Petit Jardin de l'île se transformera en hôtel de nuit et accueillera vos enfants de 2 à 6 ans de 20 heures à huit heures le matin. Forfait : 160 euros comprenant le repas de fête, les animations et le petit-déjeuner.

✍ Enfin et pour rappel, Le Petit Jardin de l'île propose à l'année un service de baby-sitting pour les résidents et touristes. Contact : 05 90 51 94 93 ou 06 90 67 23 75.

Football
Championnat de France Ligue 1

Rubrique offerte par le Régal à Corossol

RÉSULTATS DE LA 13° JOURNÉE

LYON	2 - 1	VALENCIENNES
BORDEAUX	0 - 0	AUXERRE
LE MANS	1 - 1	PSG
LENS	0 - 0	RENNES
LORIENT	3 - 0	NANCY
NANTES	2 - 2	ST ETIENNE
NICE	0 - 0	SOCHAUX
TOULOUSE	3 - 1	SEDAN
TROYES	0 - 4	MONACO
LILLE	1 - 0	MARSEILLE

CLASSEMENT APRÈS LA 13° JOURNÉE

	CLUB	Points	Diff.
1	LYON	34	+ 18
2	LILLE	24	+ 8
3	LENS	22	+ 5
4	NANCY	22	+ 3
5	SOCHAUX	22	+ 2
6	ST ETIENNE	21	+ 4
7	TOULOUSE	21	+ 2
8	MARSEILLE	20	+ 6
9	LORIENT	19	0
10	BORDEAUX	19	- 1
11	LE MANS	18	- 1
12	PARIS SG	16	- 2
13	RENNES	16	- 2
14	AUXERRE	14	- 5
15	VALENCIENNES	14	- 7
16	NICE	12	- 4
17	MONACO	11	- 3
18	NANTES	11	- 7
19	TROYES	10	- 8
20	SEDAN	9	- 9

CALENDRIER DE LA 14° JOURNÉE

Samedi 18 novembre 2006

à 12h15	Sochaux	/	Lille
à 15h	Lens	/	Nantes
	Monaco	/	Lorient
	Nancy	/	Troyes
	Paris SG	/	Bordeaux
	Rennes	/	Le Mans
	St Etienne	/	Nice
	Sedan	/	Lyon

Dimanche 19 novembre 2006

à 13h	Auxerre	/	Toulouse
à 16h	Marseille	/	Valenciennes

Communiqués

FOOTBALL

Suite aux travaux de réfection de l'éclairage du stade municipal de Saint-Jean, le Comité de Football de Saint-Barthélemy fait savoir que les matchs prévus vendredi 17 et samedi 18 novembre comptant pour la coupe de Noël ont été reportés au dimanche 19 novembre.
à 9h : Amical FC vs Diables Rouges.
à 15h : ASCCO vs ASPSB.

FOOTBALL JEUNES

Les débutants de l'école de football de l'AJOE cherchent désespérément leur entraîneur. L'entraînement des débutants se déroule le vendredi de 17h30 à 19h. Contacter l'AJOE mercredi et samedi après-midi au 590.27.67.63.

BASKET

Tous les samedis, Damien organise des stages de basket pour filles et garçons. Le tarif est de 13 euros. Inscriptions auprès de Damien au 0690.39.86.22 avant vendredi 15h.

16è édition de la Gustavialoppet dimanche !

Avec une centaine de coureurs attendus, la Gustavialoppet, organisée par la commune de Saint-Barthélemy et l'ASBAS (Association des Saint-Barth Amis de la Suède) sera courue ce dimanche et accueillera pour la deuxième année consécutive des coureurs guadeloupéens. En effet, Eddy Romil vainqueur l'année dernière de la course des As (10km) s'alignera pour le départ, ainsi que Myriam Esdras vainqueur chez les femmes avec l'équipe des «Pieds Zélés» qui compte douze coureurs. Michel Laplace, un des organisateurs, confirmait aussi la participation d'un coureur du Moule et d'un Vénézuélien de passage sur l'île. «Vu ses chronos, ce dernier devrait être un concurrent sérieux à la victoire finale», commentait Michel. Le Saint-Martinois Patrick Trival vainqueur de l'édition 2004 ne s'est pas encore prononcé quant à sa venue et réserve donc la surprise. Il faudra également compter sur les coureurs de Saint-Barth qui s'entraînent d'arrache pied depuis quelques semaines sur le parcours des 10km. Mais la fête ne serait pas complète sans la présence de coureurs suédois qui viennent chaque année participer à cette course qui célèbre l'amitié saint-barth suédoise. Ils seront une vingtaine à prendre le départ dimanche.
Rappelons qu'en parallèle à la Course des As, une marche de 8 kilomètres est organisée dimanche 19 novembre. Son départ sera donné à 7 heures depuis le stade de Saint-Jean. Hier, 24 personnes avaient fait acte de candidature. Mais ce sont les enfants qui ouvriront les festivités de la Gustavialoppet. Samedi 18 novembre auront lieu en effet pour la quatrième année consécutive «Les foulées des Ti-moun» sur la piste de course du stade de Saint-Jean.

LA GRILLE DES PRIX

Femmes : **1ère 500€, 2ème 400€, 3ème 300€, 4ème 200€, 5ème 100€.**
❑ Hommes : **1er 600€, 2ème 400€, 3ème 300€, 4ème 200€, de la 5ème à la 10ème place 100€.**

Les meilleurs spots pour voire passer les coureurs

Rond-point de la Tourmente-Parkings des quincailleries à Public-Dans Gustavia-Le Calvaire au retour- Parkings du Centre Commercial à Saint-Jean.

La course pratique

Les parcours

❑ Samedi 18 novembre
Les « Foulées des Ti-Moun» ouverte aux enfants et ados (6 ans à 14 ans) se dérouleront à partir de 16 heures au stade.

❑ Dimanche 19 novembre
- Le 8 km, marche «le Cœur c'est la vie pour tous»
Départ 7 heures au stade de Saint-Jean dimanche 19 novembre
Direction piscine municipale (longer l'étang)-Pont de Saint-Jean (Eden Rock , tourner à gauche)- La Tourmente- Public (par la zone commerciale)- Pharmacie-Rue de la République-Sélect (tourner à droite)-Rue du bord de mer-Restaurant Les Boucaniers-Magasin Popovitch (tourner à gauche)-Rue du Centenaire-Restaurant Le Vietnam- Direction ancienne Mairie-Le Calvaire-Le Dispensaire-La Tourmente-Aéroport-Station Service de l'Aéroport-Au stop (tourner à droite) –Caserne des Pompiers-Arrivée devant le stade de Saint-Jean.
- Le 10 km «Course des As»
Départ 7h30 au stade de Saint-Jean dimanche 19 novembre
Direction piscine municipale (longer l'étang)-Pont de Saint-Jean (Eden Rock, tourner à gauche)-La Tourmente-Public (par la zone commerciale)-Pharmacie-Rue de la République-Sélect (tourner à droite)-Rue du bord de mer-Les Boucaniers-Magasin Popovitch (tourner à droite)-La Poste-Vianney Coiffure (tourner à droite)-La Presqu'île-Musée-Bibliothèque-Hôtel de Ville (Rue Pitéa)-Rue Schoelcher jusqu'au croisement Rue De Bruyn (tourner à gauche)-Rond Point La Poste-Rue du Centenaire(Eglise Anglicane)-Direction Restaurant Le Vietnam-Ancienne Mairie-Le Calvaire-Le Dispansaire-La Tourmente-Aéroport-Cimetière de Saint-Jean-Pont de Saint-Jean (tourner à droite)- Direction Piscine Municipale-Zone des Mangliers-Caserne des Pompiers-Arrivée devant le stade.

Comment s'inscrire

Attention : quelle que soit la course à laquelle vous souhaitez participer, les inscriptions seront closes vendredi 17 novembre à 17 heures

❑ Course des As
Les inscriptions pour la course des As se font à l'accueil de l'Hôtel de Ville aux jours d'ouverture de 8 à 11 heures et de 14 à 16 heures, ou encore par correspondance pour les participants résidant à l'extérieur. Un certificat médical est obligatoire. Un test d'effort est par ailleurs fortement recommandé. L'inscription coûte 15 euros.

❑ La marche «le Cœur c'est la vie pour tous»
Les inscriptions se font à l'accueil de l'Hôtel de Ville aux jours d'ouverture de 8 à 11 heures et de 14 à 16 heures, ou encore par téléphone au 05 90 29 80 40. Aucun certificat médical n'est requis. La participation est gratuite.

❑ Foulées des Ti-Moun
Les inscriptions se font à l'accueil de l'Hôtel de Ville aux jours d'ouverture de 8 à 11 h et de 14 à 16 h. Aucune inscription ne sera prise en compte au stade. Aucun certificat médical n'est requis.

Open de Croatie de Tae kwon do

Médaille de bronze pour Max VanderNoot

Max VanderNoot qui a intégré en septembre le pôle belge de Tae Kwon Do à Mons participait les 11 et 12 novembre à l'Open International de Croatie. Pour sa première compétition de la saison, Max remportait la médaille de bronze dans la catégorie junior.

Plus de 600 compétiteurs provenant d'équipes réputées comme l'Iran, la Pologne ou encore Israël participaient à Zagreb à l'Open International de Croatie. Max VanderNoot qui avait fait le déplacement avec l'équipe belge de Tae Kwon Do réalisait une très belle performance en remportant dans la catégorie junior moins de 68 kilos la médaille de bronze.
Au premier tour, il battait le représentant de la Bosnie-Herzégovine. Au deuxième combat, il affrontait un Polonais qui passait lui aussi à la trappe. Après un bref temps de récupération, il se retrouvait face à un Croate en demi-finale. Croate devant lequel Max s'inclinait, après un très bon combat qui lui faisait décrocher la médaille de bronze. Cette première compétition était un test pour Max, avant le tournoi international de Paris qui se déroulera les 25 et 26 novembre. Il participera cette fois en catégorie senior.

Classement

1er Mata Bogovic (Croatie)
2ème Daniel Smolic (Croatie)
3ème Max VanderNoot (Belgique)
4ème Bartosz Blazescyk (Pologne)

Tir à l'Arc

Premier tir FITA de la saison

Dimanche 12 novembre se déroulait sur le pas de tir de Saint-Jean, le premier tir FITA de la saison. Seulement quatre participants prenaient part à ces tirs à 70 mètres. C'est Didier Souchoy qui terminait premier avec un total de 515 points, suivi de Marc Cellerier qui totalisait 451 points. Nathalie Gracia prenait la troisième place avec 420 points. Le tir en duel venait quelque peu perturber l'ordre au classement. C'est ainsi que Nathalie se classait deuxième derrière Didier tandis que Marc terminait troisième.
Prochain rendez-vous le 26 novembre pour un 18 mètres, mais avant ça, les jeunes sont attendus samedi 18 novembre pour le passage de flèches.

Tennis

Reprise du Championnat du Flamboyant

Le Championnat annuel du Tennis Club du Flamboyant a commencé depuis le début du mois. 33 joueurs participent à cette compétition qui se joue en défi, le précédent joueur classé pouvant défier les deux joueurs classés au-dessus de lui. Ci-dessous, le premier classement de la saison :

Position	Nom des Joueurs
1	Txomin Uhart
2	Hervé Chovet
3	Julia Dagniaux
4	Nicolas Wormser
5	Philippe Savary
6	Patrice Duffillol
7	Catherine Bourne
8	Laurent Defabrique
9	Philippe Parra
10	Laurent Neves
11	Bernard Ferrand
12	Guillaume Agot
13	Patrick Mataix
14	David Colpaert
15	Gérald Le Galllic
16	Jeff Bourne
17	Michel Lefèvre
18	Anne Dentel
19	Mehdi Benourdja
20	Pascal Alfaré
21	Theron Bowers
22	Frédéric Barbieux
23	Albert Balayn
24	Frédéric Gastaldi
25	Johan Dugue Rillot
26	Laurent Orel
27	Thierry Potin
28	Stéphane Vezzoni
29	David Mouton
30	Patrick Jannotta
31	Bruno Couston
32	Michel Leniau
33	Olivier Thimon

En images

Ils se sont dit oui

Félicitations à Claude Questel et Sophie Lédée qui se sont unis vendredi 10 novembre.

En présence de leurs enfants, Leslie et Charles, Valérie Martin et Paulo Marrucho Palmeira se unis vendredi 3 novembre à l'Hôtel de Ville. Félicitations ! (Photo : CyrilleMargarit)

Le Bal du 11 novembre

Le bal du 11 novembre a été organisé par la nouvelle association "R&G" Rhum & Gingembre) sur les quais de Gustavia .

suivez la Route du Rhum
La Banque Postale 2006
sur votre mobile Orange

Orange TV en direct
Regardez en direct sur votre mobile la chaîne* dédiée à l'évènement, 24h/24 et 7j/7, avec des news, des interviews et des images en exclusivité !

>>>>>

les vidéos de l'évènement
Regardez* à tout moment le résumé quotidien de la course, les flashs info et les portraits exclusifs des skippers !

*A partir du 29 octobre 2006. Réservée aux clients Orange Caraïbe possédant un mobile compatible. Coût de la connexion à Orange World : 0,05€ TTC/0,046€ HT les 10 Ko. Liste des mobiles compatibles Orange World vidéo/TVLive sur : www.orangecaraibe.com.

les forfaits Orange
du 03 au 26 novembre

Sony Ericsson w810i
- Orange World > vidéo/TVLive
- cameraphone 2 Mpx
- quadribande
- MP3
- bluetooth
- jeux Orange

149€(1)
ou 5 000 pts(2)

Orange triple votre forfait
pendant 1 mois(1)

(1) Prix public conseillé. Sony Ericsson w810i stock limité à 2 000 exemplaires sur l'ensemble des départements Martinique, Guadeloupe et Iles du Nord, Guyane Française. Offre liée à la souscription d'un forfait Orange préf de 2h minimum pour une durée de 1 an : 4 heures de communication locale offertes pendant 1 mois. Offre valable du 03 au 26 novembre 2006. (2) Programme "Changez de mobile" avec réengagement de 24 mois réservé aux abonnés Orange.

orange

© Orange Caraïbe 10/06 - S.A. au capital de 5 360 000 € - Siège social : 1 Avenue Nelson Mandela, 94 110 Arcueil - 379 984 891 RCS/Créteil. - Photos : © Th. Martinez.

EVENEMENT

DU SAMEDI 18 AU DIMANCHE 19 NOVEMBRE, EN DIRECT SUR CANAL+

24 HEURES DE SPORT

FOOT
PSG/BORDEAUX SAMEDI À 15H30

© Jean-Marie Hervio/Flash Press

BOXE - CHAMPIONNAT DU MONDE
MORALES/PACQUIAO SAMEDI À 17H30

© DR

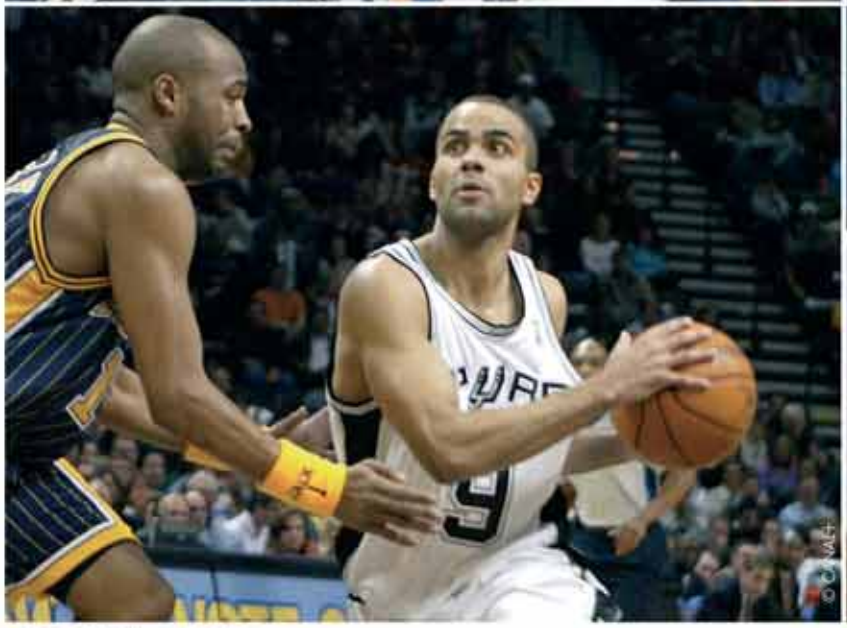
© CANAL+

BASKET NBA
UTAH/PHOENIX SAMEDI À 23H10

© Getty

TENNIS
MASTER CUP DE SHANGAI DIMANCHE À 04H00

De Shangaï à Paris, en passant par Las Vegas et Hong Kong, 24 heures d'une programmation sportive sans frontière.

DEMANDEZ + À LA TELE

www.canalantiles.com

Sources AM

Du jeudi 8 novembre au mardi 14 novembre 2006

Sint-Maarten *Source Daily Herald*

FIN TRAGIQUE DU SAINT-MARTIN'S DAY

Samedi soir, les réjouissances du 11 novembre, fête patronale de Saint-Martin, se sont achevées sur un bain de sang: un mineur de 16 ans, originaire de Curaçao a poignardé à mort un ressortissant de République Dominicaine âgé de 29 ans à la sortie d'un bar de Dutch Quarter. Le jeune meurtrier, mené au commissariat par ses parents le soir même, a confessé son crime. La raison: une sombre histoire de cœur et des violences préalables.

Dimanche en début de soirée, un mineur de 15 ans, originaire de Sint Maarten a poignardé à cinq reprises un jeune de 24 ans originaire de la Dominique. Les deux jeunes gens habitaient le même pâté de maisons et se seraient battus l'après-midi lors d'une partie de dominos qui aurait mal tourné. Insatisfait de l'issue de la bagarre, le mineur serait donc retourné régler ses comptes avec son voisin le soir même et l'aurait poignardé par vengeance. Ce meurtre est le seizième de l'année côté hollandais. Selon une source judiciaire, le mineur était de longue date connu des services de police. Il avait très mauvaise réputation dans son quartier, sortait toujours armé et se serait fait renvoyer de son école pour son comportement agressif.

LE PROJET D'INCINÉRATEUR POURRAIT PARTIR EN FUMÉE

Si le gouvernement de Sint Maarten maintient sa volonté d'implanter un incinérateur, la situation est moins tranchée à Saint-Martin, où l'on a choisi un parti plus environnemental depuis les accords pris avec la partie hollandaise au sujet d'un incinérateur unique. En août 2005, la société TNO, spécialiste de l'incinération, a rendu aux élus des deux parties de l'île l'étude qu'ils lui avaient commandée sur le traitement des 80.000 tonnes de déchets produites sur l'île chaque année. Cette étude préconise la mise en place d'un incinérateur unique pour toute l'île. Aujourd'hui, si le gouvernement de Sint Maarten maintient sa volonté d'implanter un incinérateur, la situation est moins tranchée à Saint-Martin. La décharge est à présent maîtrisée, le conseil municipal a voté pour la création d'un centre de tri et d'une déchetterie, la collecte sélective fonctionne de mieux en mieux… A-t-on besoin d'un incinérateur? Pour la Chamber of Commerce de Sint Maarten, l'idéal serait d'harmoniser le traitement des déchets sur l'ensemble de l'île, avec collecte sélective, deux centres de tri et une seule décharge. "Cette solution permettrait de minimiser les coûts et de mieux maîtriser la communication, qui est primordiale," indique Ludwig Ouenniche, en ajoutant que l'île serait contrainte à importer des déchets pour que son éventuel incinérateur soit rentable. "Que voulons-nous? Importer des poubelles ou des touristes? Je ne suis pas certain que les deux soient compatibles!"

La décharge située à un jet de pierre de l'arrivée des paquebots, à Philipsburg, ne sera peut-être pas remplacée par un incinérateur

1823 RÉSIDENTS DOIVENT JUSTIFIER LEUR ADRESSE

Si les services de recensement de la partie hollandaise ont bien dans leurs fichiers le nom et la date de naissance de l'ensemble des insulaires, le gouvernement de Sint Maarten croule sous les adresses erronées: 1823 personnes, dont l'identité a été rendue publique, devront se présenter au bureau de recensement avant le 1er janvier prochain, muni d'un justificatif de domicile. Si ces personnes ne se présentaient pas, leurs noms seraient automatiquement retirés des fichiers de recensement et il leur serait impossible de déposer une demande de passeport ou de permis de conduire, ou de participer aux élections.

ACCIDENT MORTEL À POINTE BLANCHE

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 2 heures, sur le port de Pointe Blanche, le conducteur d'un chariot élévateur, pris d'un besoin pressant, descend de son engin et se glisse entre deux conteneurs le temps de soulager sa vessie. Au même moment, en reculant, un engin heurte l'un de ces deux conteneurs, qui bascule, écrasant le conducteur du chariot élévateur. Personne n'ayant réalisé qu'il avait momentanément quitté son poste, il ne sera découvert que plus tard, au moment du déplacement des conteneurs. La victime, Jesus Molinaro, était âgé de 47 ans et père d'un bébé.

Une inauguration royale

Les hymnes des Pays-Bas, des Antilles Néerlandaises et de Saint-Martin ont retenti vendredi soir, à l'occasion de l'inauguration du nouveau terminal de l'aéroport de Juliana, par la reine des Pays-Bas, Beatrix. Le gouvernement de Sint Maarten avait invité la population de l'île à participer massivement à l'inauguration royale du nouveau terminal de l'aéroport de Juliana, et a été à la hauteur de cet engagement. Rafraîchissements pour tous, vidéo rétrospective de l'histoire de l'aéroport, accueil de la reine Beatrix en fanfare, discours officiels chants, danses, feux d'artifice, petits fours salés et sucrés, plats chauds… La réception a été à la hauteur de l'événement. La reine Beatrix, qui n'a pas prononcé un mot en public, a visité l'aérogare avec son président, Eugene Holiday, avant de s'éclipser.

Eugene Holiday a guidé la reine Beatrix à travers le nouveau terminal de l'aéroport de Juliana

Les terminales S sans prof de maths

Une classe de Terminale scientifique travaille sans prof de maths depuis la rentrée de septembre au lycée. La professeure de maths a bien été nommée, mais n'a travaillé que très épisodiquement, son médecin lui ayant ordonné plusieurs arrêts de travail successifs. Les parents d'élèves se sont adressés à la direction du lycée, en lui suggérant d'embaucher un professeur de maths, habitué aux Terminales S et à la retraite depuis cette année. Mais cette décision relève de l'autorité du rectorat, qui pour le moment a ponctuellement remplacé l'enseignante absente, mais seulement pour quelques heures. Que faire? Les parents se déclarent prêts à payer de leurs deniers le prof de maths à la retraite, en louant une salle à l'extérieur, quitte à "prouver l'incapacité de l'Éducation nationale à assumer sa mission".

Le principal adjoint, Frantz Gumbs, reconnaît que le système en place est pénalisant pour les élèves, et assure que le rectorat met tout en oeuvre pour que le remplacement de la professeure malade se fasse sur une durée "efficace", et non sur une courte durée, dans les jours qui viennent.

Lurel pose la première pierre

La première pierre de l'annexe du lycée a été posée vendredi à 13 heures par Victorin Lurel, président du Conseil régional de Guadeloupe. "J'aurais été plus heureux de poser la première pierre d'un véritable lycée, mais la préfecture a refusé de prendre un arrêté allant dans ce sens," a-t-il précisé.

Cette annexe, située rue de Spring, à cinq cents mètres du lycée, devrait accueillir quatre cents lycéens dès la fin du mois de janvier 2007 ou dans le courant du mois de février, et sera composée de neuf bâtiments. Sept de ces neuf structures abriteront onze salles de classe et deux salles de laboratoires, et les deux dernières l'administration et l'accueil. Un préau couvert et des sanitaires sont également prévus. Coût total de la construction: 2,5 millions d'euros.

Le protocole d'accord ratifié

Les commémorations de la fête de Saint-Martin ont revêtu samedi un caractère historique avec la ratification du protocole d'accord entre les deux entités de l'île.

Après un dépôt de gerbes au monument symbolisant la frontière à Quartier d'Orléans, le maire Albert Fleming et le chef du gouvernement de la partie néerlandaise Sarah Wescott Williams ont ratifié ce protocole, dont l'objet est de donner aux deux parties de l'île les moyens pratiques de développer une coopération transfrontalière moderne, en respectant leurs différentes identités.

Le chef du gouvernement de Sint Maarten Sarah Wescott Williams et le maire Albert Fleming co-signant samedi le protocole d'accord entre les deux parties de l'île

1,52€ DE TAXE DÈS LE 1ER JANVIER

La taxe sur les passagers maritimes des prestataires commerciaux usagers de la réserve naturelle sera perçue dès le début 2007, du 15 décembre au 15 avril et du 15 juin au 31 août. «La taxe est le résultat d'une longue concertation avec les professionnels explique Nicolas Maslach, le conservateur de la réserve. Elle s'applique au titre d'un décret ministériel à toutes les réserves marines qui en ont fait la demande». En même temps que la réserve de Saint-Martin, cette taxe entre en vigueur aux îles Sanguinaires en Corse, dans les Calanques de Marseille et dans les falaises de Marie-Galante. Pour Saint-Martin, elle s'appliquera à tous les bateaux qui assurent le transport de passagers en direction de la réserve. En sont exclus les compagnies maritimes qui ne font que transiter dans la réserve, les passeurs de Pinel (qui sont déjà assujettis à une taxe envers la commune qui a engagé des investissements importants sur les appontements de Cul-de-Sac), mais aussi les bateaux de plongée. La taxe sera perçue par les douanes, au travers d'un système de déclaration des sociétés assurant ce transport de touristes, quel que soit le pays de provenance du bateau ou son pavillon d'origine, et même si les passagers ne sont pas débarqués sur les îlets de la réserve que sont Pinel, Tintamare et le Rocher Créole.

Création d'une section du PS

Une douzaine de sympathisants socialistes, réunis vendredi à 15h à l'hôtel Mercure à l'invitation de Victorin Lurel, secrétaire national à l'Outre-mer du parti socialiste, se sont entendus pour réactiver la section du parti socialiste de l'île. "Dans un sommeil profond depuis des années," selon M. Lurel, cette section s'est d'ores et déjà dotée d'un secrétaire, en la personne de Georges Gumbs, qui invite les sympathisants à prendre leur carte du PS et à le contacter au 06 90 88 20 87. Six militants PS sont à jour de leur cotisation à Saint-Martin, et deux à Saint-Barth. Il est possible de rallier le PS sur le site internet du parti. Ces militants, encartés de longue date, participeront le jeudi 16 novembre à l'élection du candidat du parti socialiste pour les présidentielles. Victorin Lurel, pour sa part, a officiellement déclaré son soutien à Ségolène Royal.

Mise en garde de la gendarmerie

La gendarmerie met en garde les usagers de la route sur les agissements d'une bande de malfaiteurs qui agresse les automobilistes. À Cul-de-Sac, jeudi soir, trois jeunes filles en voiture se sont fait intercepter par une petite voiture. Deux jeunes hommes en sont descendus et leur ont volé leurs sacs. Vendredi dernier, à 4 h45 du matin, aux Terres Basses, deux individus ont intercepté une voiture avec deux femmes à bord et ont volé leurs sacs. La conductrice a essayé de faire marche arrière mais l'arrivée d'un complice dans un autre véhicule l'a empêchée de réussir sa manœuvre.

Vol à main armée à Cul-de-Sac

Mercredi 8 novembre, vers 23 h 30, trois jeunes individus de type antillais se présentent au restaurant "Le Grain de sel" à Cul-de-Sac. Ils braquent le restaurateur avec un fusil et deux armes de poing et s'emparent de la recette de la soirée, ainsi que des bijoux du tenancier et du personnel. Les recherches mises en place n'ont pas permis de retrouver les auteurs de cette agression.

Garde d'enfants: le casse-tête

Alors que le gouvernement vient d'annoncer l'ouverture de 40 000 places en crèche d'ici cinq ans avec un plan d'aide, l'état des lieux à Saint-Martin est bien insuffisant. Avec quatre crèches agréées par la Caisse d'allocations familiales, soit environ 140 places pour accueillir les enfants de moins de 3 ans, et pas plus de 25 assistantes maternelles agréées par le Conseil général, le constat est effectivement maigre, comparé aux mille naissances annuelles enregistrées sur notre commune. D'ailleurs les crèches et nounous agréées subissent cette pression, avec des listes d'attente importantes dans les établissements collectifs, et des accords tacites passés longtemps à l'avance avec les parents pour les assistantes maternelles. Le libre choix des parents sur le mode de garde pour les jeunes enfants, désiré fortement par le ministre de la Famille, risque de rester un beau mirage ici à Saint-Martin, quand on en est pour l'instant à chercher de vraies solutions viables et professionnelles. Sinon bien sûr, il reste le travail clandestin, sans garantie, ni pour les familles, ni pour l'employé…

SPÉCIAL AUTO-MOTO 2006

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Le Mondial de l'automobile de Paris 2006 qui s'est tenu à Paris à la Porte de Versailles du 30 septembre au 15 octobre a attiré 1,431 million de visiteurs. Le salon qui présentait une soixantaine de nouveautés en première mondiale comptait par ailleurs quelque 374 exposants (constructeurs, équipementiers) venus de 26 pays dont des nouveaux venus comme Dacia, Dodge ou encore les chinois Landwind et Great Wall. Les producteurs européens, confrontés à un marché atone et à la montée de la concurrence asiatique, se sont livrés à une féroce guerre des prix et d'offres promotionnelles tout en s'efforçant de tailler dans les coûts. Dans ce contexte, les constructeurs tablent sur le renouvellement de leur gamme pour relancer leurs ventes. Dans un climat de préoccupation croissante des consommateurs, confrontés à l'échéance de la fin du pétrole bon marché et aux problèmes environnementaux, le Mondial de l'automobile a par ailleurs mis l'accent une nouvelle fois sur la recherche et le développement d'énergies alternatives au seul pétrole. Moteurs hybrides (essence/électricité) ou 100% électriques étaient au rendez-vous du salon, marqué aussi par le développement des bio-carburants, sur fond de campagne du gouvernement français en faveur du bioéthanol E85. Les constructeurs ont bien reçu le message et plusieurs présentaient des véhicules au moteur dit "flex-fuel", comme la Renault Mégane, la Peugeot 206, le Ford Focus ou la Volvo S40.

Les toutes petites ont la cote

Le pot de yaourt est en vogue. Moins de quatre mètres ou les dépassant à peine, consommation ridicule, dans un climat d'économie d'énergie les toutes petites ont la cote auprès des consommateurs et notamment quand il s'agit d'acheter une seconde voiture. Coup de cœur pour les deux modèles Daïhaitsu, Trevis et Materia et la reine de la gamme, la nouvelle Mini by BMW. L'ensemble devrait être commercialisé à Saint-Barth dans les prochains mois. La Twingo II qui joue elle-aussi dans la catégorie et que nous vous montrons quand même ne commencera, elle, à être commercialisée en Europe qu'au printemps 2007.

MATERIA

Légèrement plus grande que la première : 3,80 m de long, 1,64 m de haut et un empattement de 2,54 m-, la Materia a franchement un air de cube sur roues. Une esthétique décalée, très en vogue au Japon qui offre un avantage énorme : l'habitacle d'un monospace, modulable à souhait, en particulier aux places arrière, avec une banquette coulissante et rabattable dans le plancher du coffre.
Plus puissante que la Trévis, la Materia dispose d'un moteur quatre cylindres 1.5 de 105 chevaux bien connu, doté d'un pot catalytique de dernière génération. Freinage ABS, airbags frontaux en série, la Materia est déclinée en version manuelle 5 rapports ou automatique.

TREVIS

Trévis

Une Cuore recarossée façon Mini. La plus petite et la plus légère de toutes: 3,40 mètres pour 790 kilos. Côté motorisation, 3 cylindres 1000 cm3 crachent 114 g/km de CO2 (impact réduit sur l'effet de serre) pour 60 chevaux. La consommation est annoncée à 4.8 l au 100 kilomètres en usage normal, soit environ 6 euros les 100 kilomètres, un argument qui compte. La petite ne manque néanmoins pas d'air grâce à un volume quasi cubique de l'habitacle auquel on accède par l'une des quatre portes, là encore, une bonne surprise. Côté transmission, vous aurez le choix entre une boîte manuelle à 5 rapports et une boîte automatique à 4 rapports. La Trevis dispose par ailleurs en série de la climatisation, la direction assistée, le réglage en hauteur du volant et du siège conducteur, un rétroviseur intérieur anti-éblouissement, deux airbags frontaux et des astuces importantes comme des portes pouvant ouvrir jusqu'à 90° (utiles notamment pour installer un siège bébé), des sièges arrière rabattables et un rayon de braquage ultra court de 8.4 m. Prix doux.

Bien dormir pour bien conduire

Si l'on en croit les statistiques, 30% des accidents de la route mortels seraient dus à la somnolence au volant.En cause principalement, la privation de sommeil, la prise de médicaments et les maladies responsables de somnolences diurnes excessives, comme le syndrome d'apnée obstructive du sommeil dont ceux qui en souffrent ont 7 fois plus de risque d'être impliqués dans un accident de la circulation.Et de fait, la somnolence au volant peut représenter un risque aussi important que l'alcool. Le législateur ne s'y est pas trompé qui depuis le décret du 7 mai 1997 inscrit les apnées du sommeil sur la liste des maladies contre-indiquant la conduite. Il faut le savoir : la législation soumet l'obtention ou le maintien du permis de conduire à la mise en œuvre d'un traitement efficace…

TWINGO II

14 ans après son lancement, la Twingo fait peau neuve. Une nouvelle version présentée au Mondial sous le nom de «Twingo Concept» fera ainsi son apparition sur le marché européen au printemps 2007. Compacte -3,60m-, elle dispose d'un look sportif qui devrait plaire à la jeunesse, cible des ingénieurs Renault. Le prototype est truffé de gadgets musicaux parfois incongrus, comme cette platine de mixage intégrée ou la connexion internet Bluetooth avec webcam embarquée… Sous le capot un moteur thermique 1.2 essence turbocompressé développant 100 chevaux. On attend de voir ce qui sera commercialisé.

MINI BY BMW II

Ressuscitée en 2001, la Mini a fait faire un carton plein à BMW, son nouveau constructeur. Du coup, la nouvelle version présentée au Mondial n'évolue que très peu esthétiquement. En revanche, la mini a grandi : 15 centimètres de plus, soit 4,80 mètres aujourd'hui, qui la font passer chez les grandes, malrgé son nom. Avantage : plus de place derrière, un volume de coffre augmenté. L'autre grand changement, c'est la motorisation de la nouvelle version composée des derniers moteurs BMW/PSA. Elle se décline en cabriolet, mais également en petit break. Quant à l'habitacle, il devient plus luxueux, mais reste toujours aussi original. La Mini dispose par ailleurs de six airbags et d'un système d'ouverture sans clé avec un bouton Start/Stop pour le démarrage.

DAWA
DAWA sarl
Place Anse des Cayes
Fax 0590 29 66 63
IMPORT-EXPORT
Importateur exclusif zest pour St Barth
DISPONIBLE À ST BARTH AVANT LA FIN DE L'ANNÉE
Info : 0590 29 80 02
DAWA, VOTRE PARTENAIRE POUR TOUT MATÉRIEL ROULANT

SPÉCIAL AUTO-MOTO 2006

Des stages aménagés de permis C et D à Saint-Martin

Une excellente nouvelle pour les îles du Nord. Depuis le mois de septembre, l'auto école Munier de Saint-Martin offre aux résidents des îles du Nord la possibilité de passer des permis C (ex permis poids lourd destiné au transport de marchandises) et D (bus au delà de 8 passagers) qu'ils devaient précédemment passer en Guadeloupe, voire en métropole. Tirant les conséquences du problème de l'insularité, la direction de l'auto-école a par ailleurs décidé d'aménager des stages réservés aux candidats de Saint-Barth, en collaboration avec l'auto-école Christian Questel de Saint-Barth qui fait passer le code de la route à ceux qui n'en sont pas titulaires ou dont la date de validité a expiré. Des stages concentrés au niveau de la durée, qui se déroulent en deux temps. Un stage dit de «Plateau» consistant en l'apprentissage sur piste du maniement d'un bus de 54 places pour les candidats au permis D et d'un camion de 9 mètres pour ceux du permis C. Ce stage dure habituellement 10 jours, du lundi au vendredi, puis du lundi au mercredi, la dernière journée étant réservée à l'examen. Un examen qu'il faut réussir pour pouvoir assister au deuxième stage dit de «route». La formation est moins longue d'une journée et est, elle aussi, sanctionnée à son issue par un examen qu'il faut réussir pour obtenir le permis de votre choix. Une session entière réunissant trois candidats de Saint-Barth a déjà eu lieu entre septembre et octobre. Deux d'entre eux ont obtenu leur permis. La seconde session a débuté lundi 13 novembre. Pour plus d'informations, contacter Patricia à l'auto-école Munier 05 90 87 55 46 ou Christian Questel à l'auto-école de Saint-Barth au 06 90 58 79 36

Les SUV toujours en vogue

Patriot, "The" SUV de Jeep

Pionnier du 4x4 de franchissement, Jeep aborde en fanfare le segment SUV (Sport Utility Vehicle), des 4x4 de ville. Après la Liberty et le Compass (commercialisé à partir de la fin de l'année), la marque américaine proposera en effet au premier semestre 2007 une troisième référence, une Jeep Patriot présentée comme le modèle le plus compact de la marque… et le plus agressif ! Portant le nom d'un missile, l'objectif de la nouvelle Jeep est en effet de torpiller les USV des autres marques

Les Français s'y mettent

Les deux grandes marques françaises se lancent sur le segment très prisé des SUV. A la fin de l'été 2007, Renault devrait ainsi commencer à commercialiser Koleos (le nom n'est pas définitif), un SUV produit en Corée du Sud sur une base Nissan X-Trail. Quant à Peugeot, c'est au mois de juillet que l'on devrait découvrir la 4007, le premier SUV du Lion d'une longueur de 4,60m et animé d'un moteur HDi avec filtre à particules. Proche du Mitsubishi Outlander dont une nouvelle version verra le jour début 2007.

Ford S-Max "Voiture de l'année" 2007

Cette récompense internationale est attribuée par un jury de 58 journalistes professionnels, représentant 22 pays européens. Elle distingue le meilleur véhicule commercialisé au cours des 12 derniers mois. Cette année, c'est donc le Ford S-MAX qui a été élu après une lutte extrêmement serrée avec 41 autres modèles en compétition. L'année dernière, le titre avait été remporté par la Renault Clio III, elle même succédant à la Toyota Prius et la Fiat Panda.

Berline de luxe, la Kia Cee'd

Etudiée en Allemagne, produite en Slovaquie, la Kia Cee'd a de grandes ambitions, comme celle de supplanter la Golf dans l'esprit des Européens. Son appellation symbolise d'ailleurs ses attaches européennes : «CE» pour «Communauté européenne» et «ED» «pour European Design»… Deux "diesel" et trois moteurs essence sont disponibles

Concept Car

Très prisés des spectateurs, les concept-cars préfigurent ce que sera demain l'automobile. L'Aero X de Saab et la Nepta de Renault mettent fin aux portières:

L'Aero X

Comme son nom l'indique, c'est au monde aéronautique que les constructeurs suédois de l'Aero X ont emprunté ses lignes. Un concept car sans portières auquel on accède par une verrière qui s'ouvre comme un avion de chasse… Et pour ne rien gâcher, l'Aero X de Saab roule uniquement à l'éthanol et développe 400 chevaux.

Nepta

Pour ce concept-car dévoilé par Renault, ce sont des portes papillons motorisées qui donnent accès à l'habitacle, mais également au moteur.
Ce cabriolet haut de gamme à la carrosserie carbone dispose de quatre sièges ancrés par des foils (quilles en aluminium pour rappeler l'univers de la voile). Fixes et sans réglages, ce sont le volant et le pédalier qui s'adaptent à la morphologie du conducteur grâce à un mécanisme motorisé…

Révolutionnaire

La Venturo Eclectic

Eclectic renvoie aux premières heures de l'automobile avec sa silhouette basique de quadricycle léger. Mais il ne faut pas s'y tromper. Cette voiture électro-solaire qui peut être conduite dès 16 ans est bien la voiture de demain. 3 places disposant d'une autonomie de 50 km et d'une vitesse de pointe de 50 km/h, elle fonctionne donc soit grâce à l'énergie dispensée par le panneau de cellules photovoltaïques composant le toit translucide, soit grâce à une éolienne fixée sur le toit, ou enfin en mode électrique avec des batteries sans plomb de dernière génération ne nécessitant que 5 h de recharge. Une vingtaine de véhicules sont déjà en construction et devraient être mis sur le marché à partir de juin .

Le Grand Prix de France a 100 ans

Créé en 1906, le Grand Prix de l'Automobile Club de France (ACF) est le doyen des Grands Prix automobiles. Il se déroule pour la première fois sur un circuit de 103 kilomètres, près du Mans, les 26 et 27 juin 1906. Trente-deux voitures sont au départ, invitées à parcourir 1240 kilomètres en deux jours. Rapidement, la Renault type AK de Ferenc Szisz, un Hongrois de 32 ans, prend une avance qu'il sera impossible à ses adversaires de combler. Chronométrée en pointe à 148 km/h, la voiture va réaliser la moyenne de 101 km. Depuis, 17 circuits différents ont accueilli le Grand Prix de France. Entre 1907 et 1912, le Circuit de la Seine-Inférieure situé près de Dieppe a succédé au Mans avant de passer le flambeau au Circuit de Picardie près d'Amiens. Puis le Grand Prix s'est installé à Lyon en 1914 avant Strasbourg et Tours dans les années 20. Puis ce fut la mode des ovales. Montlhéry puis Miramas ont aussi participé à l'Histoire du Grand Prix. En 1926, la course a fait étape à Comminges dans la Vallée de la Garonne. En 1930, le Grand Prix prend ses quartiers à Pau avant d'emménager sur ce qui restera le plus rapide circuit français à ce jour : Reims-Gueux. Un tracé triangulaire composé de lignes droites de huit kilomètres ! Emprunté pour la première fois en 1932, le circuit champenois a également accueilli la F1 dans les années 60. Dès le début des années 50, avec la création du Championnat du Monde de Formule 1, le Grand Prix de France est devenu l'une des courses incontournables de la saison automobile. A l'exception de l'année 1955, le Grand Prix de France a eu lieu chaque année. Sept circuits ont accueilli le Grand Prix de F1 : Clermont-Ferrand, Dijon, Le Castellet, Le Mans, Reims et Rouen avant de s'implanter à Nevers Magny-Cours.

GARAGE HENRI GREAUX
ECHAPPEMENT
AMORTISSEURS
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
WALKER
EXHAUST SYSTEMS
ECHAPPEMENT
sikkens
PEINTURE & PRODUITS AUTOMOBILES
Pour coller à la route en toute situation
AIR LIQUIDE
SOGIG
MONROE
AMORTISSEURS
05 90 27 77 67 - COLOMBIER

POUR S'ADAPTER AU PROGRÈS
le GARAGE RAYMOND LÉDÉE
VOUS PRÉSENTE SES NOUVEAUTÉS
❑ Vidange et nettoyage boîtes automatiques par appareil à système d'aspiration
❑ Diagnostic électronique
Lecture & effacement des codes défaut toutes marques sauf Daihatsu & Mitsubishi
❑ Remorquages
Repris le 26 octobre 2006
ENTRETIEN / RÉPARATION
VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES NEUVES ET D'OCCASION
TEL 05 90 27 89 14
FAX 05 90 27 80 82
FILS TOTO - GRAND FOND - 97133 ST BARTHELEMY
garage.raymond.ledee@wanadoo.fr

MOTO RACING
thierry à votre service
VENTES ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
DISTRIBUTEUR AGRÉÉ DERBI & SYM
QUARTIER DU ROY, ANSE DES CAYES - 05 90 29 86 30

AGF AGNES MAGRAS
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
B.P. 256 - Gustavia - 97096 Saint Barthélemy cedex
Tél. : 05 90 27 70 90 - Fax : 05 90 27 83 04
e-mail : magras@agfgua.com
Pour votre crédit auto, pensez AGF BANQUE
Membre d'Allianz Group
Avec le prêt auto Réflexis, vos projets démarrent au quart de tour

Garage Budget
Concessionnaire
VENTE de VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS
SUIVI & RÉPARATION DE CES MARQUES
C.M.C
HYUNDAI
DAIHATSU
"LA NOUVELLE CUORE"
TREVIS
DISPONIBLE À PARTIR DE MAI 2007
TERIOS
4x4 INTÉGRAL - 1,5L
AC - DIRECTION ASSISTÉE
À PARTIR DE 13500€
PHOTOS NON CONTRACTUELLES
GARAGE BUDGET : ROUTE DE LA PLAGE (RUE DE MAYA) - PUBLIC
garage.budget@wanadoo.fr
TÉL. : 0590 27 70 98 - FAX : 05 90 27 95 60

SPÉCIAL AUTO-MOTO 2006

PERMIS : COMMENT RÉCUPÉRER VOS POINTS ?

Les nombreux contrôles routiers visant le non port de la ceinture de sécurité, le non port du casque ou encore l'usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation ont, en plus des amendes à payer, valu aux auteurs de perdre des points. Le tarif ? deux points pour le téléphone. Trois pour la ceinture et le casque. L'ensemble est cumulable. Ainsi, celui qui conduit sans ceinture en téléphonant se verra retirer cinq points, sachant que le permis en compte 12.

La question est donc d'actualité : comment récupérer ces points ? Une visite à l'annexe de la sous-préfecture vous renseignera en premier lieu sur l'état de vos points au regard de l'administration française. Pour cela, il faut vous munir de votre permis de conduire et d'une pièce d'identité. Votre relevé sera imprimé et vous sera montré, mais la feuille ne vous sera pas remise.

Pour le reste, disons le tout net, à Saint-Barth pour récupérer ses points, il n'y a pas d'autre solution que de prendre son mal en patience et ne commettre aucune infraction au code de la route pendant trois ans*. Les stages de sensibilisation qui vous permettent, moyennant suivi et finances, de récupérer des points n'ont en effet cours qu'à Pointe-à-Pitre (05 90 83 06 63). Sachez le toutefois : ces stages peuvent être suivis volontairement ou vous être imposés selon la décision du juge. Ils vous permettront de récupérer 4 points moyennant 260 euros. Ils durent deux jours consécutifs. Vous pouvez en faire un tous les deux ans.

* Ce délai devrait néanmoins changer : le Premier ministre Dominique de Villepin vient en effet d'annoncer il y a quelques jours le principe du «un point, un an» qu'il entend mettre en place. Ce principe qui demande une modification législative «la plus rapide possible», selon le Premier ministre, permettrait aux conducteurs ayant perdu un seul point de le récupérer automatiquement au bout d'un an au lieu de trois actuellement.

ETS DUFAU

Public & St. Jean (à côté de la Station Service)

Tél: 0590-27.54.83

SKYCRUISER 125

MAGMAX 275 3.999€

Nouvel Arrivage pour Noël !

Réservations: 0590-27.70.59

DERBI MULHACEN, DÉSORMAIS EN 125

Sa grande sœur la 659 a vu le jour au printemps dernier. Sa déclinaison en 125 cm3 et 15 cv devrait arriver sur l'île en mars ou avril 2007. Côté moteur, on retrouvera un monocylindre 4 temps à refroidissement liquide développé conjointement avec Piaggio. Refroidissement liquide, 2 arbres à cames, 4 soupapes, 15 chevaux et le respect des normes Euro 3 – la 125 Mulhacen, à la «Dirt track attitude» est prête à jouer. Elle sera en vente sur l'île à partir de février 2007 auprès de Moto Racing qui commercialise Derbi depuis maintenant 8 ans.

MAGMAX 275 : T'AS LE LOOK COCO !

Comme sorti tout droit d'un Manga japonais, le MagMax 275 fabriqué par AIE au Vietnam procure une stabilité de conduite exemplaire sur routes grâce à ses larges pneus "route 12" installés en standard, limitant ainsi les glissades non désirées. Ses jantes en aluminium poli lui donnent par ailleurs une allure soignée qui élimine la corrosion. Le MagMax est équipé d'un moteur 250 cc lui conférant la puissance nécessaire pour les fortes côtes et le transport d'un passager dans de bonnes conditions de sécurité. Du point de vue confort, ce quad-route offre une selle particulièrement spacieuse, une suspension agréable. Deux exemplaires de ce quad sont déjà arrivés à Saint-Barth en avant première ! L'arrivée des autres modèles est prévu pour Noël. Particularités :

- Refroidissement liquide
- Moteur 4 temps SYM 250 cc / mono cylindre / horizontal
- Transmission automatique
- Freins Avant : bi-disque. Arrière : mono-disque
- Suspension avant a-bras double et arrière par amortisseur oscillant
- Rétroviseurs innovants incluant dispositif de clignotants intégrés

Boire ou conduire, il choisit pour vous

L'alcootest personnel qui vous empêche de prendre le volant en cas de dépassement du taux autorisé ? Il existe, Saab l'a construit pour les Suédois et pourrait même le proposer en option sur certains de ses modèles. L'AlcoKey, c'est son nom, comprend un capuchon venant recouvrir un embout, dans lequel le conducteur souffle avant d'actionner le démarreur. Un émetteur radio envoie alors un signal à l'unité de gestion électronique de la voiture, permettant alors au véhicule d'être mis en marche ou de rester immobilisé en fonction du dépassement ou non du niveau légal autorisé d'alcool contenu dans l'échantillon de souffle…

LA ZEST ROADSTER À SAINT-BARTH AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Classée dans la catégorie quadricycle lourd, la Zest Roadster développée par la jeune marque française Acrea, tient pourtant beaucoup plus de l'automobile que du quad. Petite, mais tout de même la plus grande de sa catégorie avec une longueur de 3,21m, dotée d'un moteur bicylindre 505 cm3, la Zest n'est pas sans rappeler la philosophie de la Méhari ou de la Mini Moke et attirera donc tous les adeptes de la conduite décapotée. Pour le reste, l'architecture de la voiture a été imaginée pour que les passagers n'aient aucune difficulté à y monter et à s'en extraire. Elle fait appel à un châssis tubulaire en aluminium et son berceau, incluant l'ensemble du groupe motopropulseur, est suspendu afin de filtrer les vibrations. Quant à la carrosserie, elle est réalisée en matériau composite résistant et teinté dans la masse. Grâce à son poids plume de 380 kilos, la Zest peut par ailleurs atteindre 110 km/h. Last but not least, on peut la conduire dès 16 ans à condition de disposer d'un permis A1 ou B1. A retrouver chez Dawa (Anse des Cayes) avant la fin de l'année.

Le gouvernement français autorise l'utilisation expérimentale de l'E85…

Le ministre délégué à l'Industrie François Loos a donné en juin dernier son feu vert à l'utilisation expérimentale en France d'un nouveau carburant vert d'origine agricole, le bio-éthanol E-85 (85% d'éthanol, 15% d'essence), une étape sur la longue route de l'après-pétrole. L'E-85 "permettra de consommer dans un plein 85% d'éthanol, c'est-à-dire 85% de biocarburant. Cela permettra d'économiser des gaz à effet de serre", a déclaré M. Loos sur le site-pilote de l'expérience nationale du nouveau carburant en Champagne. Les éthanols sont issus de la betterave à sucre, du blé, du maïs ou de la canne à sucre. Jusqu'à présent, seuls 5% d'éthanol sont permis dans les bio-carburants déjà disponibles dans les stations-service ce qui ne représente qu'une part négligeable du marché.

Pour développer l'E-85, les constructeurs devront fabriquer un nombre significatif de véhicules avec un moteur "flex fuel" (qui permet le mélange essence / biocarburant). Des pompes spécifiques seront également nécessaires pour distribuer l'E-85, comme celles qui existent déjà pour les biocarburants à 5% d'éthanol. Le ministre délégué à l'Industrie a par ailleurs évoqué la construction de "seize usines pour la production du diester (biocarburant pour le diesel) et d'éthanol (biocarburant pour essence). Ces 16 usines représentent deux milliards d'investissement". M. Loos a rappelé que le gouvernement envisageait de porter la part des biocarburants dans la consommation totale d'essence et de diesel à 7% en 2010 et 10% en 2015.

… tandis que GM se lance dans la pile à combustible

General Motors, le premier constructeur mondial, va lancer une expérience à relativement grande échelle pour tenter de prouver que la pile à combustible pourra bientôt concurrencer le moteur à explosion pour faire fonctionner les automobiles. Cent voitures équipées d'un tel mode de propulsion vont ainsi être mises en circulation à l'automne 2007 en Californie et dans les régions de New York et Washington. La pile à combustible produit de l'électricité à partir d'une réaction chimique entre l'oxygène de l'air et l'hydrogène, en ne dégageant que de la vapeur d'eau. Ford et Honda mènent des actions similaires, mais avec un nombre plus réduit de voitures. Celles de GM sont des Chevrolet "crossover", c'est-à-dire dotées d'une carrosserie de 4x4 avec une motorisation conçue pour la pile à combustible. Elles auront une durée de vie de 50.000 miles (plus de 80.000 km). Leur autonomie devrait être de 200 miles (320 kilomètres) avec un plein d'hydrogène.

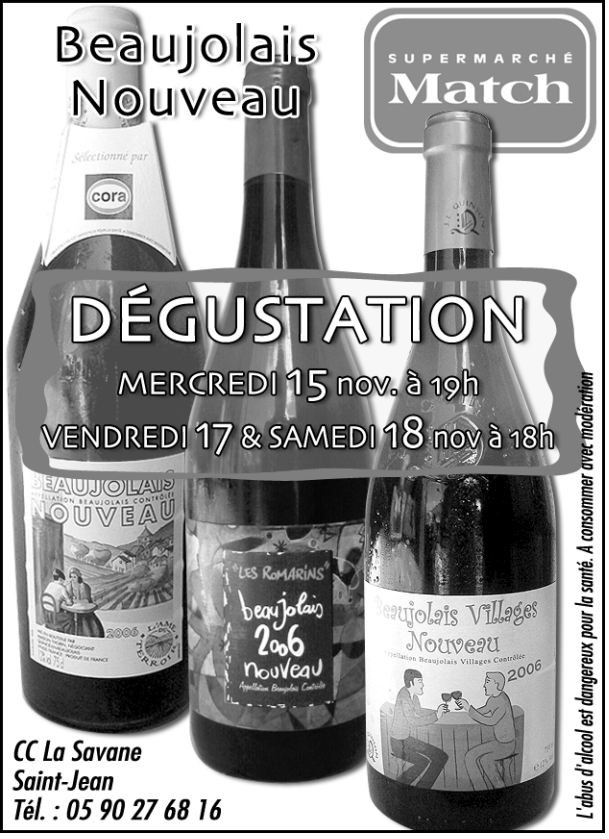

Le Diamant
RESTAURANT

Cuisine Française & Créole

Beaujolais Nouveau
Mercredi 15 novembre 2006

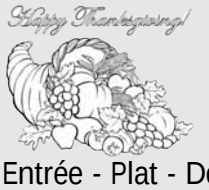

Menu Spécial
Thanksgiving
Jeudi 23 novembre
Entrée - Plat - Dessert - **39€** (hors boissons)

Réservation au 05 90 29 21 97
Derrière l'étang - St Jean carénage

Avec le Taïno,
voyagez dans le Beaujolais

A partir de 19 heures, venez déguster les nouveaux parfums du Beaujolais de chez Bouchard Père et Fils, autour d'assiettes de charcuterie et de fromage, avec Phil pianiste-chanteur.

mercredi 15 novembre

Le Christopher
ST BARTH

Restaurant Bar Lounge – Pointe Milou – Tél. : 05 90 27 63 63

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé Loi du 10 janvier 1991

Beaujolais nouveau

Fraîcheur, fruit et souplesse pour le cru 2006

Le Beaujolais nouveau 2006 sera "un millésime très Gamay, avec une belle rondeur, un côté aromatique et fruité intéressant et une élégance naturelle", a indiqué lundi à Lyon le président d'Inter-Beaujolais, Ghislain de Longevialle, lors d'une conférence de presse de présentation.

"C'est un vin avec beaucoup de fraîcheur, beaucoup de fruit et davantage de souplesse que le cru 2005. C'est un vin vraiment nouveau, avec une acidité très faible, ce qui est très important vis-à-vis des consommateurs", a ajouté Daniel Buillat, président de l'amicale des Beaujolais Village.

Le Beaujolais nouveau sera commercialisé à partir du jeudi 16 novembre en France métropolitaine et par les faveurs du décalage horaire, on pourra le déguster à Saint Barth dès mercredi 15 novembre à partir de 19 heures.

Les représentants des vignerons et de l'inter-profession, réunis à Lyon pour une dégustation, ont affiché leur satisfaction face à la qualité du cru 2006, qui suit une année 2005 déjà faste, même si le mois d'août a failli tout ruiner.

«Nous avons eu très peur en août, qui a été très humide. Cette année la canicule a eu lieu en juillet, et heureusement que septembre a été sympathique, parce que tout se joue dans les 45 derniers jours avant la récolte. Les vignerons qui ont été patients ont pu faire de bons Beaujolais nouveaux", a expliqué M. Buillat.

"Le Beaujolais nouveau est plus difficile à produire que les crus, car un jour en cuve de trop peut vous faire perdre votre production", a assuré Denis Chilliet, président des vins d'appellation Beaujolais.

Toutefois, la crise semble encore loin d'être passée en Beaujolais: les cours restent désespérément déprimés avec, par exemple, un hectolitre de Beaujolais village nouveau qui se négocie à 158 euros, soit 6 euros de moins qu'en 2005.

"Nous avons fait de gros efforts sur la qualité, des efforts qui coûtent cher et qui ne sont pas payés en retour, alors qu'on ne voit pas le prix sur les linéaires baisser. On se demande un peu où passe toute cette valeur", a déploré M. Buillat.

Pourtant, les volumes de production ont été relativement maîtrisés. 430.000 hectolitres de Beaujolais nouveau et de Beaujolais village nouveau seront produits cette année, ce qui devrait permettre de limiter les invendus. 383.000 hectolitres avaient été commercialisés en France et à l'étranger en 2005. Des pistes sont toujours à l'étude pour réduire les coûts, comme l'autorisation des récoltes mécanisées, le Beaujolais étant, avec la Champagne, le seul vignoble de France où la vendange manuelle est une pratique généralisée. Mais il faudrait modifier le cahier des charges et cela prendrait plusieurs années. De plus, "un tiers des vignobles du Beaujolais est situé sur des coteaux, qui réclament des méthodes particulières", souligne le président de l'Inter-Beaujolais, Ghislain de Longevialle. Plutôt que d'un strict contrôle des volumes produits, ce dernier préfère parler d'"une meilleure maîtrise de la filière Beaujolais pour permettre sa valorisation". "Actuellement, nous ne nous sommes pas adaptés aux regroupements, notamment des négociants. Trop souvent le vin échappe à la filière au profit de gens qui veulent faire des coups commerciaux. Certains vins sont vendus à des prix insolents par rapport à la réalité et au marché", déplore M. de Longevialle. "Il faut restreindre le champ d'action de ces gens-là", poursuit-il, pointant notamment du doigt les "hard-discounter" et les enseignes qui se servent du Beaujolais nouveau comme d'un produit d'appel, en le vendant parfois à perte. L'espoir, pour sortir de la crise, réside en partie dans le renforcement des exportations. Si le Japon demeure encore le plus gros marché de Beaujolais nouveau, devant l'Allemagne et les Etats-Unis, la Chine constitue un vrai marché d'avenir, même si les ventes y sont encore embryonnaires. En 2005, elles ont été de 207 hectolitres, ce qui représente toutefois une progression de 64% par rapport à l'année précédente. Dans les prochains jours, les grands magasins de Pékin et de Shanghai devraient organiser, pour la deuxième année consécutive, des opérations de promotion du Beaujolais nouveau 2006.

Source AFP

Ti Zouk K' Fé
Restaurant Cuisine Créole & Française

SPÉCIALITÉS CRÉOLES

- Fricassée de lambis
- Chatrou
- Colombo du jour
- Fricassée de langouste
- Etc.

et Pizzeria le soir

OUVERT MIDI ET SOIR
FERMÉ LE MARDI

La Pointe Gustavia - 05 90 27 90 60

BACARDI
"Café"

Ticket Restaurant

A partir de 19h
Mercredi 15 novembre
BEAUJOLAIS NOUVEAU
Ambiance Musette

Verre 5€ - Bouteille 25€
Assiette de charcuterie 10 €

GEORGES DUBOEUF

SPÉCIALITÉS MEXICAINES
Villa Créole - St Jean
Réservations au 05 90 27 68 09

WiFi ZONE

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - A consommer avec modération

LE RIVAGE

- *Terrasse les pieds dans l'eau*
- *Spécialités françaises et créoles*
- *La langouste du Vivier*

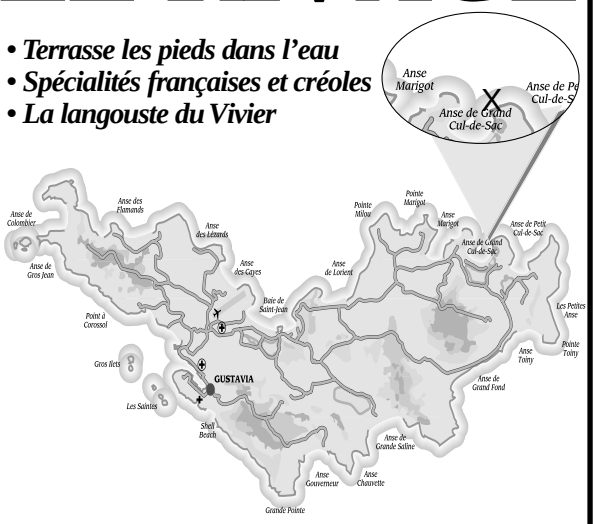

Grand Cul de Sac
Tél : 05.90.27.82.42

St Martin · St Maarten · St Barths · Saba
VOYAGER
www.voy12.com
Grâce à vous, nous sommes les 1ers ... à fêter nos 10 ans !
Tarif spécial A/R lycéens* : 38€*
7 jours / 7
*Conditions spéciales - Info : 05 90 87 10 68

RADIO ST-BARTH
rfi INFO
98.7 FM
Your favorite Sound
Le Son des Iles du Nord
Web : www.radiostbarth.com
Régie Commerciale : " WAVECOM "- Tél : 06 90 62 26 93
Retrouvez toute **L'INFORMATION MONDIALE** avec RFI tous les jours
L'INFORMATION LOCALE
les mercredis et samedis à 12h30
Le **RÉVEILLE MATIN** et la **BONNE HUMEUR** avec Romy entre 6h et 9h / 11h & 13h
Le **MONDO DINGO** avec Gilles entre 9 et 11h / 16h & 19
Les **APRÈS-MIDI** avec Carla entre 14h et 16h

Sources AFP *Du jeudi 8 au mardi 14 novembre 2006*

Le parlement comorien demande que l'ONU se saisisse du problème de Mayotte

MORONI, 11 nov 2006 (AFP) - Le parlement de l'Union des Comores a demandé samedi au gouvernement d'introduire la question de l'île française de Mayotte, objet d'un litige entre Paris et Moroni, à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des Nations unies, a-t-on appris de source officielle comorienne. "L'Assemblée (nationale comorienne) a pris ce samedi une résolution appelant le gouvernement à réinscrire la question de la décolonisation de Mayotte à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Nations unies et dans les tous les forums internationaux intéressés par la décolonisation", a déclaré à l'AFP Ibrahim Mohamed Sidi, rapporteur de la Commission des lois du Parlement. Les députés comoriens ont aussi exprimé leurs souhaits "d'associer les ressortissants maoré (originaires de Mayotte, ndlr) aux instances dirigeantes de l'Union des Comores", a-t-il ajouté. Cette résolution intervient à la veille de la journée nationale de la réintégration de Mayotte, votée en 2005 par le même parlement. Parallèlement, samedi, près de 300 personnes ont manifesté à Moroni autour d'un panneau géant portant l'inscription "Mayotte est comorienne et le restera à jamais". Cette manifestation était organisée par des associations militant pour le retour de l'île de Mayotte dans le giron de l'Union des Comores. Les Comores, archipel de l'océan Indien composé des îles de Mayotte, de la Grande-Comore, d'Anjouan et de Mohéli, sont une ancienne colonie française qui a accédé à l'indépendance en 1975. Mais l'île de Mayotte est restée française. Mayotte fait depuis l'objet d'un litige territorial entre Paris et Moroni, alors que l'administration de l'île déplore l'arrivée en masse de clandestins de l'Union des Comores.

Chikungunya : aucun nouveau cas pour la 1ère fois depuis début de l'épidémie

SAINT-DENIS-DE-LA REUNION, 10 nov 2006 (AFP) - Aucun cas de contamination par le virus du chikungunya n'a été identifié à la Réunion au cours de la semaine du 30 octobre au 5 novembre, pour la première fois depuis le début de l'épidémie, selon le bilan hebdomadaire des autorités sanitaires rendu public vendredi. "Les chiffres sont à manier avec précaution, n'étant pas encore consolidés", a toutefois indiqué le docteur Vincent Pierre coordonnateur de la Cire (Cellule interrégionale d'épidémiologie Réunion-Mayotte). "Il serait prématuré de considérer à ce stade que la transmission virale est interrompue", a-t-il ajouté, tout en se félicitant de "cette bonne nouvelle". Selon la Drass (Direction régionale des affaires sanitaires et sociales), il faudrait "six semaines sans aucun cas pour pouvoir dire que l'épidémie est derrière nous". Les autorités sanitaires ont appelé les Réunionnais à "maintenir la vigilance". "L'arrivée de l'été austral au cours duquel les conditions redeviennent favorable au moustique, rend d'autant plus impérative cette vigilance afin d'être en mesure de détecter rapidement une éventuelle reprise de l'épidémie", a indiqué le responsable de la Cire. Selon son dernier bilan, l'épidémie, commencée en février-mars 2005, a touché plus de 266.000 Réunionnais et provoqué le décès direct ou indirect de 252 personnes.

Les députés donnent leur feu vert à un pont reliant le Brésil à la Guyane

PARIS, 9 nov 2006 (AFP) - Les députés ont donné jeudi leur feu vert à la construction d'un pont routier, sur le fleuve Oyapock, reliant la Guyane française au Brésil. Lancé en novembre 1997, ce projet avait été concrétisé par la signature d'un accord le 15 juillet 2005 à Paris par le président Jacques Chirac et son homologue brésilien Luiz Inacio Lula da Silva. Cet accord bilatéral ratifié par les députés doit encore être approuvé par les sénateurs avant d'être effectif. "Ce projet d'ouvrage représente un enjeu important dans nos relations bilatérales avec le Brésil et doit nous permettre d'approfondir notre coopération transfrontalière en affichant clairement la dimension américaine de la France", indique l'exposé des motifs du projet de loi adopté jeudi. Selon cet accord qui comporte sept chapitres, le Brésil assure la maîtrise d'ouvrage de la réalisation du pont proprement dit et chaque pays réalise la route d'accès et les postes de contrôle situés sur son territoire. Les modalités financières prévoient un "partage équitable des dépenses entre la France et le Brésil". L'accord ne précise toutefois pas le montant de ces dépenses "compte-tenu de la complexité et des différences entre les deux Etats des régimes des taxes et de leur application". Le pont doit relier Saint-Georges de l'Oyapock, côté français, et la commune d'Oiapoque située dans l'Etat brésilien de l'Amapa. Le fleuve Oyapock constitue une frontière naturelle entre la Guyane française et le Brésil.

Les crédits 2007 adoptés par les députés, priorité pour l'emploi

PARIS, 14 nov 2006 (AFP) - Le ministre de l'Outre-mer, François Baroin, a obtenu mardi le vote positif des députés pour les crédits alloués en 2007 à son ministère, soulignant que 60% de ce budget étaient consacrés à la lutte contre le chômage. D'un montant de 1,96 milliard d'euros, les crédits de la mission Outre-mer ont été adoptés avec les seules voix des députés UMP. En défendant ces crédits, M. Baroin a souligné que "l'effort principal" était l'emploi, avec 1,16 milliard d'euros affectés à la lutte contre le chômage, qui a "continué à diminuer" en outre-mer en 2006 même si ce taux reste encore "trop haut", s'élevant à 21,9%. Concernant le logement, et notamment le logement social, il a assuré que les engagements pris en octobre aux Antilles par le Premier ministre Dominique de Villepin, notamment le déblocage de 120 millions d'euros sur trois ans, dont 60 millions dès 2007, "seront intégralement respectés". Sur ce dossier du logement social, M. Baroin a ainsi affirmé qu'avec 201 M EUR en crédits de paiement, la progression sera de 18% par rapport à 2006. Il a répété sa volonté de "lutter contre l'immigration clandestine" dans l'outre-mer, se félicitant que sur les huit premiers mois de 2006 les mesures d'éloignement d'étrangers en situation irrégulière aient atteint le nombre de 16.707, soit 53,4% du total des reconductions à la frontière pour la France en 2005. Lors de son intervention, le ministre a souligné que les crédits de son ministère ne représentaient qu'à peine 13% du total de l'effort de l'Etat en faveur de l'outre-mer, d'un montant global de 13 milliards d'euros. Bancs de l'UMP exceptés, les crédits de l'outre-mer 2007 ont été très critiqués par les députés, Christiane Taubira (PRG, Guyane) dénonçant notamment la façon dont le gouvernement, "quand il se décide enfin à régler ses dettes, fait passer cela comme de la générosité". Les critiques ont également fusé à droite, via Jean-Christophe Lagarde (UDF), qui a fustigé, contrairement aux affirmations du ministre, "une baisse considérable" des crédits consacrés à l'emploi avec, selon lui, 61 millions d'euros en moins, soit une diminution de 5,2%. Si les débats portaient sur l'outre-mer, la Corse a paradoxalement été sur les lèvres de nombreux intervenants, qui ont souligné les disparités en matière de continuité territoriale entre les habitants de l'île de Beauté et les populations ultra-marines. Eric Jalton (PS) a ainsi parlé d'une politique de "deux poids, deux mesures", soulignant que si 200 M EUR ont été accordés pour 261.000 Corses en 2006, les crédits prévus sur ce point pour l'outre-mer en 2007 se montent à 54 M EUR pour quelque 2 millions d'habitants. "Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de bombes posées dans nos DOM" qu'on doit justifier un tel écart, a renchéri M. Lagarde.

CONCOURS DE NOUVELLES 2006/2007

L'association Saint-B'Art, organise

SON CINQUIÈME CONCOURS DE NOUVELLES

Ce concours est organisé avec le soutien de la Municipalité, du centre Culturel de St-Barthélemy, du Journal de Saint-Barth

Pour s'inscrire et obtenir le règlement :

Envoyez le coupon ci-dessous à :
Association Saint-B'Art -
BP 477 - 97097 Saint-Barthélemy cedex
Tél. : 0690.83.84.00 email : jp.ballagny@wanadoo.fr

Il récompensera les trois meilleures nouvelles qui parviendront à l'Association **avant le 20 décembre 2006.**

COUPON D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE NOUVELLES

L'Association Saint B'Art a le plaisir de vous annoncer son Cinquième Concours de Nouvelles
Pour s'inscrire et recevoir le règlement, renvoyer le coupon ci-dessous à
Association Saint-B'Art, BP 477, 97097 Saint- Barthélémy cedex
Vous pouvez également vous inscrire par e-mail adressé à : jp.ballagny@wanadoo.fr
Les inscriptions devront nous parvenir avant le 30 novembre 2006.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : email :

Désire participer au concours de nouvelles 2006/2007.

Signature :

Experts in Fine & Rare wines

ABSOLUTELY WINE

Maryon sommeliére depuis 7 ans en France et en Suisse vient de rejoindre notre équipe. En Charge de la boutique à Grand-Fond, elle saura vous conseiller pour choisir le mieux possible vos vins, du propriétaire independant, aux grands crus classés et coffrets cadeaux pour les fêtes.

Nous vous proposons cette année des cours évolutifs de 10 séances pour les habitants de St barths qui souhaitent améliorer leurs connaissances dans le vin. Une visualisation complête de chaque vignoble de la France avec dégustation. Chaque jours à 11h00 et 17h00.

Horaires fixes Boutique Grand-Fond:
10h00 à 13h00
14h00 à 18h30
Fermeture dimanche et Lundi

Le parcours de Maryon:

*3 ans Chef sommeliére "Le Château" D.Martin en suisse à Vevey, 2*Michelin.*
*2 ans Sommeliére "Sources de caudalies" au Château Smith haut lafitte, 1*Michelin*
1 an Sommeliére "Villa Florentine" à Lyon 1 michelin.*
1 an sommeliére "Chévre d'Or" à Eze village, 2 Michelin.*

www.absolutely-wine.com Email: absolutelywine@wanadoo.fr Tél&Fax: 05 90 52 20 96

orange™ Business Services

jusqu'au **26 novembre**

Orange triple votre forfait

pendant 1 mois(1)

149€(1)

ou 5000 pts(2)

Sony Ericsson W810i

- **> GPRS / EDGE**
- **> Quadribande**
- **> Mémory stick 512Mo**
- > Infrarouge / Bluetooth
- > MMS vidéo
- > Appareil photo 2 Mpx

le **haut débit** mobile !

199€(1)

ou 5000 pts(2)

Sony Ericsson M600i

- **> Ecran tactile / clavier Azerty**
- **> Synchronisation PC**
- **> Fonction e-mail**
- **> Tribande**
- > Navigateur web
- > Infrarouge / Bluetooth

le **smartphone** !

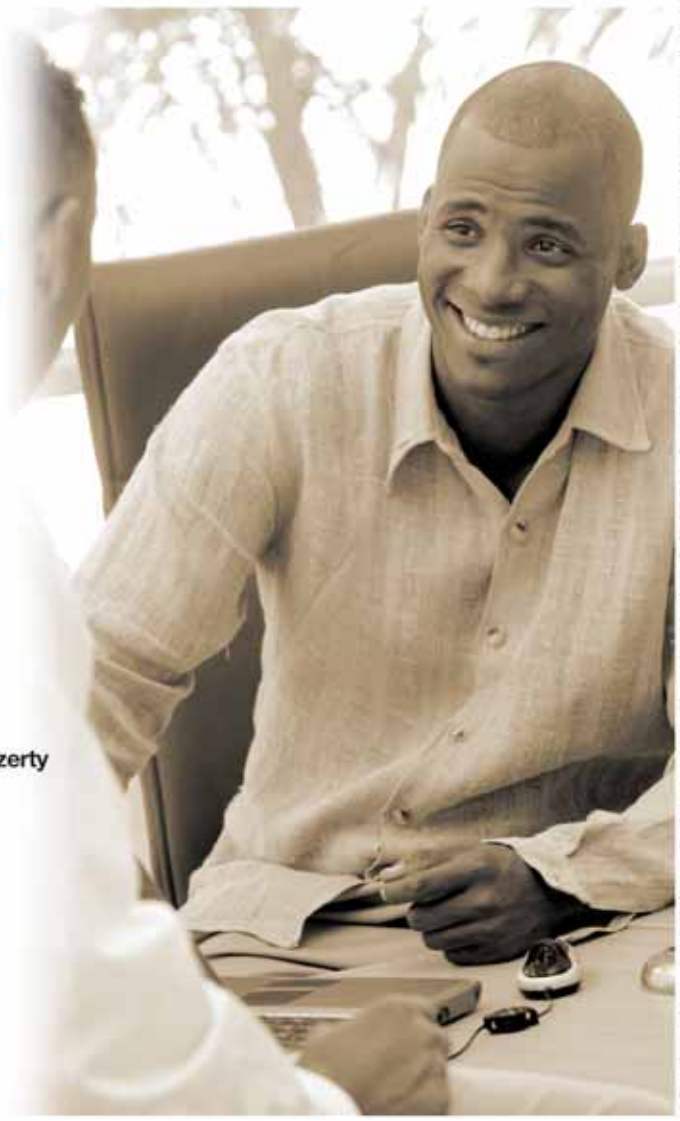

www.orangecaraibe.com

L'AGENCE
ST BARTH - REAL ESTATE

Afin de répondre
à la demande croissante de nos clients,
nous recherchons
des biens immobiliers à la vente
(terrain, appartement, villa, etc...)

Nous recherchons également
des biens à la location longue durée

LES GALERIES DU COMMERCE SAINT JEAN
T : (590) 51 07 50 - F. (590) 51 07 30 • www.lagence.com

The Best Selection
of Villas in St Barth

ICI & LA

- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur :
www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com
Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

Motonautisme

706- A vendre cause départ annexe en bois doris + 5m + moteur 9.9cv Yamaha Enduro 1500 euros tél. : 06 90 57 16 12

706- A vendre bateau Octeau pêche promenade 4,70. Moteur Yamaha 40 cv 4 temps de 2005 (50h) + remorque + sondeur. 6500 euros à débattre. tél. : 06 90 61 42 20 ou 05 90 27 82 58

702-A VENDRE, Voilier CUTTER 35 (aluminium), Monocoque cotre 2 cabines doubles, Moteur YANMAR 3YM, 500 heures, Visible chantier à St Barth, 55 000 euros Cell : 06 90 61 18 50

Bonnes affaires

A vendre un roto fil 50 euros Tél. : 06 90 58 79 12

A vendre un pulvérisateur professionnel thermique pour moustique ou autres produits 80 euros Tél. 06 90 58 79 12

Vends très joli garde-corps bois (red cedar) environ 25 m linéaire – Prix à débattre
Tél. : 06 90 44 03 64

Vends surpresseur / Pompe Myers Etat de marche. Prix à débattre Tél. : 06 90 44 03 64

Affaires à saisir : 4 coussins blanc pour canapés : 290 euros (2 de 90x70x20cm d'épaisseur et 2 de 90x50x10 cm d'épaisseur) – Moteur HB Jhonsson 15cv peut servi parfait état 800 euros. Compresseur Bauer seul 3 m3 550 euros Tél. : 06 90 58 78 98

A vendre une petite armoire avec porte en grillage à poule de chez «Frimousse» 80 euros, Un buffet bas en teck de chez «The House» avec deux tiroirs 150 euros, Une chaise en rotin et teck «the House» 70 euros, Un disque dur externe de 120 giga 50 euros, Un tel portable Samsung neuf mod SGH-D800 100 euros, Tel/fax/copieur Laser canon phaxphoneL75 70euros, Un scanner canon lide «50» 40 euros, Un écran plat 15' marque futura 50 euros. Cell : 0690 587 912

701-A vendre buffet bas : 400 euros, table basse Opium 200 euros, grand buffet 600 euros, vitrine de déco à 4 étages bois et miroir 100 euros, 2 tapis bambou 1 petit 50 euros et 1 grand 100 euros. Les meubles sont exposés à la piscine municipale. Pour plus de renseignement téléphonez à Jean Marc au 06 90 719 115

701-On vend tapis de marche électrique Etat neuf Prix : 490 euros : Tél. : 0690.64.15.25

A vendre jeux de PC (Windows XP), dans leur boîte et avec les notices: tél. 0690.49.42.34

Automobiles

A vendre Mitsubishi Montero, 1996, 4900euros Tel: 0590 52 49 09, travel8188@yahoo.com.

A vendre 4x4 ISUZU TROOPER TBE, clim, pneus, amortisseurs, frein et embrayage refait CT OK 6000 euros Cell : 0690 587 912

709- Vends à St Barth Suzuki Vitara JLX 11/97 blanche tôlée 2 portes 44.000 km automatique TBE 4900euros à débattre CT OK Tél. / fax : 01 42 02 89 70 le matin.

DE PARTICULIER À PARTICULIER RECHERCHE
Villas, propriétés, appartements, terrains, commerces, entreprise
Pour clientèle internationale
Vendeurs : Mici World Tèl: 0590.68.01.69 de 6h à 15h
Acheteurs : internet : www.micimmo.com

DIAGNOSTIC TECHNIQUE IMMOBILIER
Expertise en :
AMIANTE / ETAT PARASITAIRE / LOI CARREZ
Tél. : 06 90 71 85 51 email: fabriceautrand@yahoo.fr
Siret : 480 198 951

Demandes d'emploi

Jeune femme sérieuse, résidente cherche emploi temps partiel dans boutique. Expérience + anglais + Italien. Merci d'appeler au 06.90.59.35.08

700-Vous recherchez une personne responsable, sérieuse motivée, à temps plein ou partiel. Etudiera toutes propositions Tél. : 0690 57.28.89

Offres d'emplois

Société sur St Barth recherche 2 menuisiers aluminium, 2 poseurs de menuiserie aluminium. Tél. : 05 90 52.92.66 – Fax : 05 90 52.92.67

Le Yacht Club, club privé à Gustavia recherche une responsable de caisse,Possibilité de logement. Envoyez CV + photo par fax au 05 90 51.15.79 ou par email : leyachtclub@wanadoo.fr ou contacter Philippe au 0690 49 23 33

Le restaurant Ti St Barth recherche une responsable de caisse, Possibilité de logement. Envoyez CV + photo par fax au 05 90 51.15.79 ou par email : tisaint-barth@wanadoo.fr

Immobilier Vente

708-Vends studio Jean Bart 280.000 euros
Tél. : 06 90 695 595

708-A vendre duplex 112m2, 680.000 euros. Les Vents Alizés Immobilier 0590 27 78 70

709- A vendre à Oyster Pond (St Martin) joli T2 68m2 avec terrasse ouverte. Bord Marina. idéal pour bateau vue imprenable. 140.000 euros. Tél. : 05 90 87 40 77 ou 06 90 74 50 35

709- Vends studio + mezzanine 53 m2 proche de la Marina du Captain Oliver, Oyster Pond (St Martin) 60.000 euros Tél. : 05 90 87 40 77 ou 06 90 74 50 35

A Vendre très bel appartement d'environ 150 m2, garage, piscine privée, 2 chambres, cuisine aménagé. Une décoration de qualité et une vue imprenable sur Gustavia en fond un produit rare. Contacter: "St.Barth Properties Sotheby's International Realty" : 0590 29 75 05

A vendre appartement d'environ 120 m2 entièrement rénové sur Marigot, 2 chambres, terrasse, patio, etc... Contacter: "St.Barth Properties Sotheby's International Realty" : 0590 29 75 05

A vendre jolie case créole sur 166 m2 de terrain. Constitué d'une chambre, d'une salle d'eau, d'un bureau et d'une cuisine americaine extérieur ouvrant sur le deck et son jacuzzi. Contacter: "St.Barth Properties Sotheby's International Realty" : 0590 29 75 05

Immobilier Demandes

Missimmo recherche tous types de biens immobiliers à la vente. Contacter Delphine au 0690 710 605 ou info@missimmo.com

Propriétés commerciales

713-A vendre fonds de commerce boutique de jouets Tenue depuis 6 ans prix 375.000 euros Tél. : 06 90 80 15 92

Demandes de locations

Couple sérieux natifs de St Barth avec de bonnes références et de bonnes garanties, recherche petit nid douillet, maison appartement etc... Etudions toutes propositions Tél. : 06 90 37 27 22 ou 06 90 42 78 01

Urgent : recherche locations à l'année (appartements et villas) Missimmo tel. : 0690 710 605 ou info@missimmo.com

Apts et Maisons à louer

702- A louer à St Martin, studio et T2, tout équipés, dans résidence avec piscine, devant la plage, avec gardiennage. Voiture comprise. Studio 80 euros/jour et T2 : 100 euros/jour Tél. : 05 90 51 96 80

799-Loue à la semaine appartement à Paris refait à neuf : 1 chambre, séjour cuisine et sdb, Belle vue. Tél : 06 90 50 81 92

Terrains

Missimmo recherche terrains constructibles. Contacter Delphine au 0690 710 605 ou info@missimmo.com

Caraïbes Enseigne
Panneaux - Enseignes - Vitrines - Véhicules
Objets publicitaires - film UV et Miroir
Tél: 06 90 41 95 96
E-mail: caraibesenseigne@yahoo.fr

SBEG
GROS OEUVRE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP
TÉL : 05.90.51.15.85 – FAX : 0590.279.917
sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

STORES DECOR
Stores extérieurs et intérieurs, Toile sur mesure,
Volets roulants, Films sur vitrage, Moustiquaires
Tél 05.90.27.67.78 – Fax 05.90.27.68.15

GARAGE HENRI GREAUX
ÉCHAPPEMENT – AMORTISSEUR
COLOMBIER TÉL : 05 90 27 77 67

Saint Barth ALUVER International
MENUISERIE ALUMINIUM – MIROITERIE
TéL: 05 90 52 92 66- FAX :05 90 52 92 67
stbarthaluverinternational.com

JOUEZ LA TRANSPARENCE...
A.C.S
PLEXIGLASS & PVC
par plaque ou coupe sur mesure
06 90 61 83 88

LUC TRANSPORT
Remorquage, Nettoyage de terrain
Elagage, Entretien divers
Cell :0690 50 54 12 email: riosbh@wanadoo.fr

ENTREPRISE DU BÂTIMENT
MAÇONNERIE – CARRELAGE
LEAL
TÉL. : 06 90 67 07 17

SIAPOC
LES PEINTURES TROPICALES
NOUVEAU GÉRANT
Z.A. les Mangliers St Jean
ouvert du Lundi au Samedi 7h -13h
Tél. : 05 90 27 80 31 - 06 90 64 96 13

Enseignes Peintes & Relief
Décors peints ou en numeriques
Tel: 0590 27 92 93 Cel: 0690 56 69 23
E-mail: yves.cerato@wanadoo.fr

Vous êtes ARTISAN.
Référencez-vous dans la page
"A votre service"
du Journal de St Barth
À UN PRIX TOUT DOUX
N'attendez pas, contactez nous
au 05 90 27 65 19

SAINT BARTH ENSEIGNE DEPUIS 1994
Affichage publicitaire
Aéroport - Fléchage routier - Marina
Agence Conseil en Communication
RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr
www.sbe-sgc.com
Publicité et signalétique
sur tous supports
Découpe vinyle et impression numérique
Fourniture et pose de films solaires
SG Communications DEPUIS 1994

St Barth Staff
Votre déco intérieure personnalisée
PLATRE RENFORCÉ À L'ANCIENNE
Corniche – Eclairage indirect – Plafonds...
Tél./Fax : 0590.29.86.83 - Cell : 06 90 76 59 21

Callade PEINTURE
Peinture
Décoration
Bruno PROST
Tél : 0690 54 10 98 – Fax : 0590 27 58 38

FIXIT
Prestataire de Services Informatiques
Diagnostic & Solutions
DEPANNAGE PC
06 90 41 88 07

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
FILS TOTO – GRAND FOND
REMORQUAGE
ENTRETIEN / RÉPARATION
TEL 05 90 27 89 14

J.P. DELVAL
PAYSAGISTE LANDSCAPING
BP 698 – Saint Barthélemy 97099
Siret 390 542 520 000 15 APE 451 B
Tél. / Fax : 0590 27 96 87 Cell : 06.90.59.81.01

ACTIF 06 90 40 82 82
FORMATION & CONSEIL INFORMATIQUE
ASSEMBLAGE ET RÉPARATION PC

SAINT BARTH MENUISERIE
❑ GARDE-CORPS ALUMINIUM
❑ PORTAILS ALUMINIUM
Coulissant et battant
❑ VOLETS ALUMINIUM
Accordéon et traditionnel
MARIGOT – 05.90.27.76.21
Fax: 05.90.27.81.07

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Les Mangliers, Saint-Jean
B.P. 602 - 97098 St-Barthélémy Cedex
journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110
Tél.: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60

Editeur :	S.a.r.l. Société de Presse Antillaise
Gérante et dir. de la publication	Avigaël Haddad
Rédactrice en chef	Pierrette Guiraute
Rédaction	Rosemond Gréaux
Commerciaux	Ange Patureau
Imprimeur	Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiés. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal interdites sans notre autorisation écrite.

NUMÉROS UTILES

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE MUNICIPALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 OU 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	05.90.27.76.03
MAIRIE	05.90.29.80.40

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30

ETAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours fériés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSAIRE	05.90.27.60.27

NUMÉROS UTILES : SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Farge Fabien	05.90.52.08.43
Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Médecin Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Cardiologue : Verdier Henri Charles		05.90.29 38 45
Chirurgien : Grasset Daniel		05.90.27 81 60
Dermatologue: Salzer Birgit		06.90.36.10.83
Gynécologue : Bordjel Patrick		05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard		05.90.87.90.92
Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul		05.90.87 25 55
Delaplace Yves		05.90.23 59 81
Pallas Alain		05.90.87 25 55
Rident Véronique	06.90.41.93.92	05.90.51.10.90
Oto-rhino-laryngologiste – Chirurgie de la face et du cou		
De Lanversin Hubert		05.90.27.95.34
Pédiatre : Candito Dominique		05.90.27 52 65
Rhumatologue/médecin ostéopathe		
Vuala Catherine		05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François		05.90.27.87.31

CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Boucher Martin	05.90.27.77.88
Charneau Guy	05.90.27.87.28
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

Chiropracteur: Klein Gérard		06.90.64.87.40
Infirmiers-Infirmières :		
Barbé Sophie	05.90.27.67.55	06.90.62.28.29
Benoit Hélène		06.90.41.88.27
Cardon Isabelle		06.90.62.90.10
Dechavanne Véronique		06.90.71.83.63
Deguingand Carole		06.90.41.78.22
Dupré Claude		06.90.41.83.78
Febrissy Gréaux Corinne		06.90.59.81.67
Melinand Cécile		06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo		05.90.27.55.39
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49	06.90.49.87.29
Masseur-Kinésithérapeutes :		
André Sandrine		05.90.87.20.09
Blanc Pierre		05.90.27.67.86
Drouadaine Valerie		05.90.27.81.32
Jourdan Véronique		05.90.29.72.42
Klein Gérard		06.90.64.87.40
Maingard Bernadette		05.90.27.81.32
Marchesseau C.		05.90.29.48.10
Van Hove Frédéric		05.90.27.76.37
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Orthophoniste :	Bouyer Christine	05.90.27.88.29
Ostéopathe :	Minguy Benoit	06 90 71.36.15
Pédicure Podologue :	Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Psychologue :	Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
	Javelle Audrey	05.90.27.50.29
Psychothérapeute M.Laure Penot		05.90.52.00.55
PHARMACIES		
Pharmacie de l'aéroport		05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia		05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean		05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :		05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Centre du Wall House		05.90.52.05.02
VÉTÉRINAIRES	Delorme Laurence	05.90.27.89.72
	Kaiser Maurice	05.90.27.90.91
	Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

AIR FRANCE

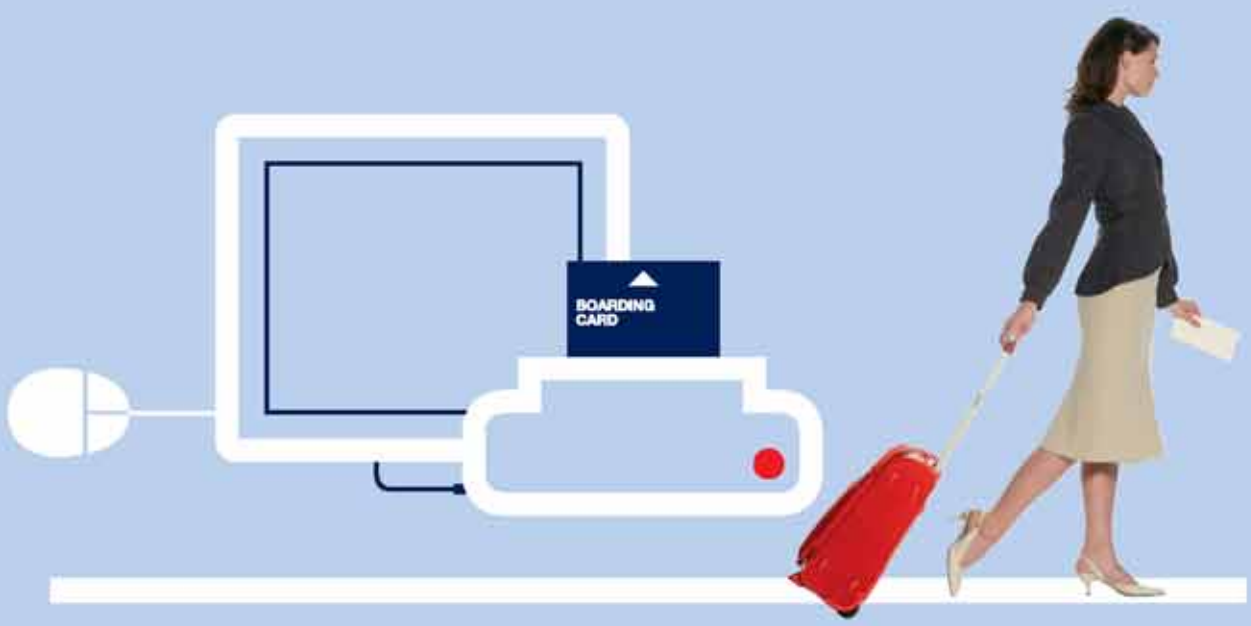

www.airfrance.gp

Réservez, achetez, enregistrez-vous sur internet et imprimez votre carte d'embarquement de chez vous.

eservices› 24 h/24 et 7 j/7, de chez vous, www.airfrance.gp vous offre la possibilité de réserver et d'acheter vos billets électroniques rapidement et simplement. Pour vous enregistrer en ligne de 24 heures à 30 minutes avant l'heure limite d'enregistrement, vous devez vous munir de votre billet électronique et vous connecter sur le site . Vous pourrez alors choisir votre siège, imprimer votre carte d'embarquement et vous rendre directement à l'avion. Grâce à l'enregistrement sur Internet, Air France rend votre voyage plus facile et vous fait gagner du temps.

AIR FRANCE KLM